

# LE PEUPLE BRETON



## QUEL AVENIR POUR FR3 RENNES ?



# ACCEPTÉZ - VOUS DE PRENDRE

Deux ans après avoir célébré avec éclat les idéaux de fraternité universelle qu'elle associe à sa révolution de 1789, la France, par la voix de son Premier ministre, brandit la menace d'expulsions massives des immigrés « clandestins » importés par ses entreprises.

## L'alibi du Droit

Il n'échappe à personne que ces clandestins sont d'abord des immigrés, et que l'irrégularité de leur séjour sur le territoire français permet de s'en prendre à eux au nom de la loi. S'il en fallait une preuve, on la trouverait précisément dans les multiples suggestions avancées, dans le même temps, pour durcir les lois qui régissent l'immigration : quotas, obstacles aux regroupements familiaux, restrictions aux autorisations de travail et de séjour. La proportion d'immigrés encourant l'expulsion s'en trouverait en effet accrue.

Le discours officiel est d'ailleurs clair : c'est bien l'immigration que le gouvernement socialiste pose comme problème, et non la contrevention au droit. Plus crûment encore, c'est l'immigration non-européenne, puisque l'autre est simultanément facilitée. L'immigration non-européenne à la tort, par son importance et ses caractéristiques socio-culturelles, de mettre en péril « l'identité nationale ».

## Vous avez dit : identité ?

C'est une chanteuse noire américaine qui accueillait, en 1989, les « délégations » des peuples de France et du monde au bas des Champs-Élysées. Aux accents de « La Marseillaise » et drapés de bleu-blanc-rouge, voilà qui exprimait toute l'ambiguïté de la cérémonie. On donnait à penser que les idéaux de la République, émancipés du mythe national français, la destinaient à tous les hommes épris de liberté. On soulignait en fait que l'ouverture avait un prix : celui de l'adhésion à l'identité française.

Acceptez-vous de prendre pour nos ancêtres les Gaulois ? Telle est au fond la question que beaucoup voudraient poser solennellement aux immigrés, avant de leur conférer, comme un sacrement, la « nationalité » française. Le « problème de l'immigration », vu sous cet angle, n'est-il pas surtout celui du nationalisme français ?

## « La France, autrefois n'existait pas... »

Nous connaissons, en Bretagne, bien d'autres manifestations de ce nationalisme. On sait quelle place l'Éducation « nationale » française réserve dans les programmes scolaires à la langue bretonne et à l'Histoire de notre peuple. Pour la langue, chaque avancée est le fruit d'un combat, tandis que meurent ceux qui la parlent. Quant à l'Histoire, elle est tout simplement évacuée. Massivement, par omission. Mais aussi plus perfidement, par la caricature. On « sait » ainsi qu'Anne de Bretagne « a apporté son duché en dot à la France », sans pouvoir s'interroger sur la nécessité, le contenu et l'application d'un Traité d'Union arraché 42 ans plus tard par la menace et la corruption.

Certes, ici ou ailleurs, on n'ose plus inaugurer l'étude de l'Histoire de France par le célèbre « Nos ancêtres, les Gau-

# POUR ANCÊTRES LES GAULOIS ?

COUP DE SANG

lois... Mais rien n'a changé quant au fond. On lira cette année des formules du style : « Notre pays s'appelait autrefois la Gaule et ses habitants s'appelaient les Gaulois ». Alors que la vérité historique est-elle donc si dangereuse ? — obligerait à dire : « La France, autrefois, n'existait pas... ».

Mais la formule retenue installe dans l'esprit des futurs citoyens un passé collectif « gaulois » qui légitime les an-



nexions à venir, lesquelles apparaissent ainsi comme de simples « retours » à la France éternelle. Seuls des rêveurs, des ignorants ou des ennemis peuvent y voir parfois l'histoire de peuples distincts. Et puisque ceux-ci n'existent pas, ils ne sauraient avoir de droits.

## Et si la Constitution affirmait que les salariés sont bien payés ?

Deux précautions valent mieux qu'une, on n'oublie pas d'écrire dans la Constitution que la République est « une et indivisible ». Ces quelques mots fournissent une base juridique au refus d'appliquer en France les conventions internationales sur les droits culturels et politiques des minorités. On les a vus récemment empêcher la loi de reconnaître l'existence du peuple corse ! L'idéologie jacobine est seule conforme à la Constitution.

On aurait pu, avec la même honnêteté intellectuelle, inscrire dans la Constitution que les salariés français sont bien payés et bien traités, et en conclure que le droit de grève n'a pas à s'appliquer dans cet heureux pays. Par timidité, sans doute, on s'est contenté d'écrire que la République est « sociale ». Ce qui crève les yeux... comme l'unité et l'indivisibilité !

Le nationalisme français remplace l'Histoire par une certaine idée de la France, et le droit des peuples par l'habillage juridique de sa volonté d'hégémonie.

## L'exemple agaçant des peuples de l'Est

L'effondrement politique du « bloc de l'Est », lorsqu'il donne ou redonne la parole à des peuples de toutes tailles hier asservis, agace les grands prêtres de cette République uniforme. Ils louent les aspirations à la liberté, mais les ensevelissent aussitôt sous la nécessité de respecter les frontières « étatiques ». Ils s'alarment bruyamment des coups de feu qui ponctuent le « réveil des nationalités », mais oublient les dizaines de millions de morts inscrits au passif des États-nations. Dont quelques centaines de milliers autour du Golfe, il y a si longtemps déjà.

Les sommets sont atteints quand le président de la République française ouvre pour l'extérieur la porte du fédéralisme, et la réforme prestement lorsqu'elle laisse filtrer un rayon de soleil sur l'Hexagone sacré.

## Le droit des peuples de France à l'authanasie

Dans « Le Monde » du 9 juillet, Alain Finkielkraut, gratouillé par une comparaison entre la Corse et la Slovaquie, croit sortir de l'impasse par un paradoxe amusant, mais en forme de boomerang : « Juger l'Europe centrale à l'aune du problème corse est la preuve ultime du provincialisme et l'autocentrisme français ».

Il ne manque pas d'abord de s'affirmer républicain et de recenser les différences entre la Corse et la Slovaquie. Elles s'imposent en effet, il y a une identité française (tiens, la revoilà) que la Corse partage et pas d'identité yougoslave ; la France, contrairement à la Yougoslavie, est une et indivisible ; enfin, les indépendantistes slovaques sont majoritaires chez eux et se battent au nom de la démocratie, alors que la Corse est agitée par des terroristes minoritaires qui se battent contre un État démocratique.

Il faudra parler à Finkielkraut du droit des peuples de France à l'authanasie démocratique. Pour l'instant, son discours fleurit bon le nationalisme bien propre qui fait tout le charme des consciences « républicaines », de Chevènement à Debré ou de Cresson à Pasqua. Qu'il en ait conscience ou non, sa conception de l'identité française est, comme la leur, du béton dont on fait les pistes d'envol pour charniers d'immigrés.

Tout se tient, en effet. Assoir l'identité française sur un passé « arrangé », ce n'est pas seulement légitimer d'autres falsifications de l'Histoire. C'est justifier le refus de la diversité des cultures à l'intérieur de l'État. C'est fortifier dans les esprits le rejet de l'immigré différent, quand ce rejet n'a pas besoin d'un tel engraïs pour prospérer (voir la Suisse ou l'Allemagne).

Oh ! Soyons honnêtes : Le Pen ne tient pas tout entier dans la première phrase des manuels d'Histoire de France. Mais il doit à coup sûr au nationalisme français ainsi nourri une part de son audience et la résistance à ses discours une part de sa faiblesse. Ceux qui, entre deux amnisties, s'autoproclament si volontiers « républicains » seraient bien avisés de se poser quelques questions avant de reprendre la cocarde du prochain charter...

Michel FRANÇOIS  
Conseiller municipal UDB de Nantes

## Souscription

La relance des abonnés en fin d'abonnement vient de partir. Les dons seront annoncés le mois prochain, pour septembre et octobre. Rappelons que ce sont les dons, le « plus » donné par nos amis, qui nous permettent d'équilibrer nos comptes, de paraître régulièrement, d'être présents plus fortement. Merci d'avance.

## En guise de sommaire

**L'ÉDITO** (p. 4) fait le point sur les événements d'URSS et d'Europe de l'Est, que Nono n'avait pu que commenter brièvement dans notre numéro de septembre. Le dossier du mois, c'est la télévision régionale (p. 6-9) : un remodelage du secteur des émissions en breton, un contre-projet, œuvre d'Alain Bienvenu, présenté dans ces colonnes, et une étude sur l'évolution de la télévision régionale depuis... 1964.

Retenues sociales et problèmes sociaux, un sondage sur l'image des Bretons remplissent les trois pages suivantes.

**POBL VREIZH** (p. 12-14) présente notre feuilleton, une tribune libre politique et des nouvelles diverses. Après le **TRO BREIZH** (p. 15) qui évoque notamment la Jonque, la chronique internationale (p. 16-19) évoque l'Europe de l'Est et de l'Ouest, l'Amérique et Cuba, et donne un maximum d'informations.

**CULTURE** (p. 20-26) : un peintre breton, des livres, la situation dans le bilinguisme, les disques (p. 25) et des infos précèdent le **COURRIER** et Nono (p. 25 et 26).

## Elections régionales 1992 : le point

Nous annonçons en septembre la démarche commune amorcée par l'UDB et d'autres mouvements bretons. Depuis, l'UDB, Frankiz Breizh, Emgann et Pobl ont retenu le principe de leur présence commune aux élections régionales de 1992, sur des listes bretonnes d'ouverture constituées autour des principes suivants :

1. Reconnaissance de l'existence du peuple breton dans le cadre de la Bretagne historique (5 dpts) ;
2. Représentation directe du peuple breton au sein des instances internationales et notamment de la désertification de nombreuses zones) ;
3. Promotion (enseignement, médias...) de la culture bretonne, y compris dans sa spécificité galloise, reconnaissance de la langue bretonne dans tous les actes de la vie publique ;
4. Mise en œuvre d'une politique conciliant développement économique et équilibre écologique, particulièrement en agriculture ;

## Gwezenn

Le journal trimestriel (5 rue Pabois, 35600 Redon) de l'association du même nom évoque, dans son dernier numéro, le surissement de l'extrême droite française et xénophobe dans certaines manifestations culturelles bretonnes, notamment à Ballon en juin. De petits groupes dont la présence ne manque pas d'être relevée par la presse. Une association culturelle, écologique et politique bretonne réagit et propose une riposte collective. Bravo !

## ABONNEZ-VOUS !

### « Peuple Breton »

### Je m'abonne au

NOM	Prénom
Adresse	
<input type="checkbox"/> Souscrit un abonnement <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> un réabonnement <input type="checkbox"/> - tarif minimum : 140 F - de soutien à partir de 160 F (1) - étranger : 170 F et plus (1) - étranger par avion : 180 F et plus (1) à partir de N° _____ inclus	
<input type="checkbox"/> Ci-joint le règlement par : - chèque postal (1) - chèque bancaire (1) - mandat-lettre (1) (1) Rayer la mention inutile	
<b>« POBL VREIZH »</b> B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76	

## ÉDITO

### Europe de l'Est = satisfaction et lucidité

#### Un gigantesque mouvement de libération

Les événements survenus depuis la mi-août en URSS méritent un commentaire. Les 19 et 20 août nous bouclions le P.B. de septembre et seul Nono a pu évoquer la situation (p. 27), sans même savoir comment allait évoluer la tentative de putsch. Depuis, dans différents articles (press. mittell.), l'UDB a eu l'occasion d'exprimer sa satisfaction devant les progrès de la démocratie dans l'ex-URSS. Nous étions de ceux qui, à gauche, avaient dénoncé très tôt les méfaits du capitalisme d'Etat à l'Est. Dès 1968, un édito particulièrement net condamnait l'agression des forces du Pacte de Varsovie contre la Tchécoslovaquie de Dubcek, qui développait un socialisme à visage humain et venait de se muier en régime fédéral, avec une pleine reconnaissance du peuple slovaque. Cambodge, Afghanistan, Pologne nous avons toujours dénoncé les agressions contre les peuples, qu'elles soient commises sous le paravent de « l'internationalisme prolétarien » ou du « communisme ».

Depuis trois ans, nous nous sommes réjouis des progrès de l'URSS et de ses anciens satellites vers plus de liberté individuelle et plus de liberté pour les peuples. Nous avons entamé des actions d'information et/ou de solidarité avec les peuples baltes, les Moldaves, les Slovánes et d'autres encore et nous sommes particulièrement heureux de voir les progrès réalisés par ces peuples dans l'exercice de leurs droits nationaux et de la démocratie. Qu'un empire fondé sur la dictature d'une minorité laisse la place à une confédération est une évolution positive, que nous souhaitons aussi pour les peuples de Yougoslavie, qu'ils soient Albains ou Croates. Certes, ces évolutions ne se font pas sans problèmes, mais c'est chose normale dans une phase de libération. Notons la maturité et la non-violence de l'action menée efficacement par les peuples baltes, malgré l'absence de soutien de l'Etat français, aussi fermé d'ailleurs vis-à-vis de Boris Eltsine, avant que l'échec du putsch ne le rende incontournable.

#### Et maintenant...

« L'Europe de l'Est choisit l'économie de marché » a-t-on pu lire dans la grande presse. Rien n'est moins sûr. Si celle-ci donne des résultats - inégaux - en matière de croissance économique, elle ne répond ni aux besoins des groupes, ni à ceux des individus. Plus le libéralisme économique est poussé, plus les inégalités sociales et régionales s'accroissent, plus les services publics sont à l'abandon (voir la Grande-Bretagne après dix ans de Thatcherisme et les Etats-Unis après deux mandats de Reagan). Dans l'hexagone aussi, la richesse est de plus en plus mal répartie et Paris pompe les hommes et les richesses des régions les moins riches.

10% des Français possèdent 54% du patrimoine, tandis que les 1% les plus riches possèdent près de 20% de ce même patrimoine. La Bretagne a près de 182.000 chômeurs recensés (au 30/6), en hausse de 3,1%. La durée moyenne du chômage est de 449 jours, soit environ 15 mois, pour une moyenne française de 384 jours. On enregistre en Bretagne 66 demandes d'emploi pour une offre, alors qu'il y a 38 demandes pour une offre en moyenne française. Bravo, l'économie de marché ! La marginalisation des économies du tiers-monde - les 2/3 de la population mondiale - doit aussi être prise en compte.

Cela signifie qu'il faut rechercher une voie alternative, qui prenne en compte les besoins réels des populations. Toutes nos propositions (voir notre programme, « les 100 propositions ») convergent autour de l'idée que les décisions doivent être prises au plus près des gens, sous leur contrôle. Voilà pourquoi la démocratie se renforce lorsque les collectivités locales ont plus de moyens et de responsabilité. C'est vrai à tous les niveaux, en particulier au niveau de la Bretagne, des pays, des communes. Ce n'est pas une revendication particulariste : elle peut et doit s'appliquer à l'Est, à l'Ouest et au Sud.

La remise à zéro en cours à l'Est, les méfaits de l'ultra-libéralisme à l'Ouest, qu'on ne peut plus imputer à la « crise », devrait faciliter la reprise de l'action concrète pour une Europe des peuples, démocratique et solidaire, dans un monde plus pacifique. Les guerres, les cataclysmes ont été le plus souvent dus aux impérialismes d'Etats-Nations. Un fédéralisme (ou un confédéralisme) souple doit permettre de substituer la démocratie et le respect mutuel à la force. Cela ne se fera pas en un seul jour. C'est le sens de l'action européenne de l'UDB et aussi de son action bretonne.



#### Croatie

Les « Européens » se lavent les mains devant l'agression serbe. Le Royaume-Uni est largement responsable mais la France est consentante. Les Etats-Unis et l'URSS (?), prompts à condamner l'agression hier, laissent faire. Les militants des peuples sans Etat ne peuvent qu'être écœurés par le cynisme des Etats-Nations. Toute forme de solidarité avec les Croates et autres victimes de l'impérialisme serbe doit être développée.

#### Croatie

L'Union Démocratique Bretonne, gravement préoccupée par les combats entre les Croates et les Serbes appuyés par l'armée yougoslave, demande :

- la reconnaissance et la garantie par la France et par les états de la Communauté Européenne de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, dans leurs frontières actuelles ;

- l'application des sanctions diplomatiques et économiques à l'égard de la Serbie et du gouvernement yougoslave jusqu'au retrait des forces d'agression et jusqu'à un cessez-le-feu effectif et durable permettant l'envoi d'une force internationale d'interposition et l'ouverture de véritables négociations sur l'avenir des Républiques et des peuples constituant jusqu'alors la Yougoslavie.

#### Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM

Prénom

Adresse

Signature

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX avec un chèque de 150 F.

## le peuple breton

Mensuel - Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ; secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan

Composition et impression : IMPRAM - 22300 Lannion

REDACTION Administration, abonnements BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal

Directeur de la publication : J. J. Monnier

C.P.A.P. : 66.132

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 1991.

POBL VREIZH

#### Chiche !

#### Chronique du prof. Botoku Vive les profiteurs

(Le Peuple Breton, bien connu de Nantes à Brest, et même ailleurs, comme ouvert à toutes les formes de pensée profonde, donne parfois la parole à l'abominable professeur Botoku, le meilleur économiste japonais, féroce défenseur du capitalisme flamboyant.)

Depuis longtemps, je n'avais pas proposé mes textes pleins de muscles à votre publication. En effet, tout baignait. Les communistes s'écroulaient. Les fanatiques du consensus trompèrent. La guerre propre du Golfe se déroulait sans pertes pour les samourais blanchâtres de la charcuterie au laser. Les cantatifs les plus médiatisés rassuraient les consciences consciencieuses du consensus en faisant des grimaces aux soldats turcs à la frontière pour défendre les Kurdes. Tout cela, c'était globalement positif, comme disaient les potes rouges, autrefois, et ne justifiait aucune mise au poing de ma part !

Hélas, le Pape lui-même vient de balancer son chèque sur la marche en avant du capitalisme superstar ! Mais qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu, nous autres, les fric-assez, les goldens boys, les têtes-dollars ! Au moment où on met les cocos en pilloux, voilà que l'un de leurs ennemis les plus virulents, donc un allié possible pour nous, se retourne contre nous ! Ou, pour le moins, il conteste de manière déplaisante. Il semble le doute ! Il accepterait le capitalisme du bout des lèvres, mais avec plein de mais-à moins dix mais, dit Fanch, dis donc !

Moi, Botoku, je dis tout net aux lecteurs du Peuple Breton, et au reste du monde (qui ne sait pas ce qu'il perd, en ne lisant pas le PB), qu'il ne faut pas bicoler sur le plan idéologique : l'entreprise, c'est le profit. Donc un bon chef d'entreprise, c'est un bon profiteur ! Disons les sans détour, sans romantisme, sans cantatouille neurasthénique : vive les profiteurs !

Et mettons le Pape et son petit vélo idéologique sur une piste encyclable qui aille se perdre dans un désert de sable chaud. Lui qui a soif de vérité, comme on dit, il aura soif tout court. Et on n'en parlera plus ! En prime sur son porte-bagage, on veut bien lui offrir Taté Danièle, la femme de Dieu. Car Dieu, en extase devant son propre rôle historique ne se laisse plus de temps autant (Haha, une fois), pour causer avec sa dame. Qu'a-t-il à faire avec une enquiquineuse qui découvre la pauvreté à La Réunion ? Enfin, les Réunionnais, le profit les avait mis au Pensec, sainement, et la voilà qui

#### Dis Tonton, que vois-tu dans ta boule ?

Le 11 septembre, lors de son oral de rattrapage devant la presse internationale, Tonton, commentant les récents événements dans les défuntés URSS et Yougoslavie, nous a appelé par ses dons de visionnaire Pierre Dac et Francis Blanche dans un sketch bien connu :

« La force disparue, chaque nationalité tend à sa propre existence, à l'affirmation de soi, et veut que son identité s'inscrive dans le cadre d'un Etat souverain. J'ai relevé dix-sept situations de cet ordre, en attendant la suite. On assiste, de ce fait, à la naissance d'une nouvelle Europe. Trente-trois Etats hier, combien demain ? Ce mouvement est sain s'il se traduit par plus de liberté. L'autodétermination est un droit reconnu par la société internationale. C'est un principe fondamental ; il n'est pas discutable ». (« Le Monde », 13/9/1991, page 2).

Remercions Tonton de nous avoir fait profiter de ses surprenantes visions d'une « nouvelle Europe ». Mais tout cela reste flou. Dommage qu'il ne nous ait pas éclairés davantage sur les « dix-sept situations... (et) la suite ».

D'aucuns pensent sans doute que nous avons l'esprit mal tourné, mais nous soupçonnons notre Mage à tous d'avoir jeté un voile pudique sur une partie de l'Europe de l'Ouest qui l'intéresse et le préoccupe au plus haut point. Que Sa Sérénité nous pardonne.

#### Les marins chantent ou déchantent ?

Pour faire viril, quelques minets socialistes chantaient, paraît-il, des chants de marins à Démocratie 2000.

Les marins qui resteront à quoi grâce au plan Mellick apprécié...

La prochaine fois, puisque un bateau sur 10 doit disparaître, il faudra introduire le De Profundis parmi les dix chants de base...

#### Pas si Kong !

On apprend qu'à Hong-Kong les autonomistes de l'Union démocratique emportent 16 sièges sur 18 à l'élection de la tentative d'assemblée locale. Bien sûr, il leur restera à se faire reconnaître par les humanistes de Pékin.

N'empêche que le savoir-faire de l'extrême-Lorient, c'est pas si Kong, comme on dit à Toulouse.

#### Le mauvais, c'est l'autre

Les Français à grosse tête - encore un pléonasme - disent d'un air douloureux : « Attention à la montée des nationalismes ! ».

Pourquoi ? Ils ont démonté le leur ?

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419

22404 LAMBALLE CEDEX

## Va-t-on retourner 10 ans en arrière ? La lutte pour les émissions en breton à FR3

On apprendait début septembre que FR3 Rennes supprimait la direction des programmes en langue bretonne, qu'elle envisageait de se limiter à des actualités et de supprimer les moyens lourds de création. Aussitôt de vives réactions se multipliaient...

Au 14 septembre 1991, la lutte pour la survie à terme des émissions régulières en Breton à la télé est envisagée. Dans le cadre des réductions d'effectifs à FR3, la direction régionale lance une offensive contre FR TRI accusée de coûter trop cher et surtout de monopoliser des moyens de production du matériel, des techniciens, des studios d'une part et d'autre part, d'avoir des temps de diffusion trop importants à ses yeux.

Depuis 4 ans au moins FR TRI jouissait d'une relative autonomie de gestion, disposant de son propre budget (2,8 millions FF) et pouvant l'utiliser comme elle l'entendait en signant librement des contrats avec des producteurs qui présentaient des projets d'émission pour l'année.

Le directeur de FR TRI était indépendant de FR3 à qui il était lié par contrat de 2 ans, tacitement renouvelable. Son rôle était de choisir parmi les projets d'émissions, de fournir les moyens de productions aux producteurs et ensuite d'organiser la diffusion du produit à jours et à heures fixes, en accord avec l'organisation générale de la diffusion. C'était une façon de procéder souple et efficace où la langue bretonne disposait pour la première fois d'un média lui permettant une large diffusion de notation culturelle auprès de près de 120 à 130 000 personnes environ chaque semaine. L'impact politique, au niveau de la désaliénation culturelle des populations bretonnantes, de ces émissions était admis par tous les observateurs. Pour la première fois la langue bretonne avait donc un statut officiel de fait car elle était vue à la télé. Même si les bretonnans ne suivaient pas tous, loin de là, ces émissions il y avait également par la régularité de la diffusion, production d'un fort effet identitaire.

C'est cela que, sous couvert de réduction d'emplois, FR3 a voulu détruire. Dès le 3 septembre 1991 à son retour de congé, le directeur des émissions en langue bretonne est averti que son contrat ne serait pas renouvelé selon les normes habituelles, on lui propose un contrat de 3 mois puis d'un an. FR TRI ne disposerait plus de budget et de moyens propres mais devra les demander à la direction de FR3 Bretagne qui pourra par là exercer un contrôle sur les émissions. Les contrats des producteurs bretons relèveront dorénavant de la direction générale de FR3 et non plus de la direction des émissions en breton.

L'équipe de FR TRI a engagé immédiatement la riposte avec le soutien de tous les syndicats de la 3 car il est question par ailleurs de supprimer 31 emplois à Rennes sur les 280 suppressions décidées par Bourges au plan hexagonal. Les deux problèmes sont donc liés.

Tout d'abord une lettre signée de près de 100 collaborateurs des émissions de langue bretonne est envoyée à Paris. Ensuite les élus bretons sont alertés et parmi eux Pensenc, Le Dran et Kofi apportent leur soutien ainsi que Cozan et Trémel, ces deux derniers semblant les plus fiables et les plus actifs.

Puis l'équipe FR TRI et les techniciens décident dans ces conditions de ne pas produire les émissions du 15 et du 16 septembre, et préparent la tenue d'une conférence de presse qui devrait se tenir au début de semaine tout en continuant à négocier, avec la direction qui devant le mouvement de protestation a commencé à lâcher du lest sur la durée des contrats. Mais non sur le retour à l'autonomie de gestion de FR TRI, ce qui est l'essentiel des enjeux.

Ainsi il ne s'agit pas de la suppression pure et simple des émissions en breton mais de la mise en place d'une nouvelle organisation de ces émissions qui permettrait la diminution insensée du temps d'antenne semaine après semaine, sous les prétextes les plus divers, tout en permettant le contrôle du contenu des émissions désormais filtrées.

En même temps cette action permet à l'Etat de tester à peu de frais l'impact d'une mesure antibretonne et le niveau des réactions dans la population.

Loïez Le Beg

### Démentis douteux

La direction de FR3 « dément » les « rumeurs » concernant la suppression de la plupart des émissions en breton, mais licencie Alain Bienvu qui en avait la responsabilité et change le statut de son service, qui cesse d'être doté de moyens propres. La reprise par F. Broudig de la responsabilité de ces émissions, avec le statut encore plus précaire de « producteur délégué », provoque de vifs remous.



F. Broudig repreneur des émissions en breton après les départs de C. Ar Gall et de A. Bienvu.

La restriction géographique de la diffusion des émissions provisoirement maintenues a été abandonnée au cours de la négociation.

### Un projet important

Alain Bienvu, ancien responsable des émissions de production en langue bretonne, a présenté, lors d'une conférence de presse à Rennes le 23 septembre, son projet « pour un office de radio-télévision de Bretagne » avec, en exergue, une déclaration de F. Mitterrand de février 1985 : « Si les Bretons veulent une télé, ils n'ont qu'à la faire ». Le dossier remis à la presse comprend une situation de la langue bretonne, puis un projet chiffré avec présentation générale et descriptif.

Alain Bienvu prend l'exemple de l'Ecosse, où les 75 000 personnes qui parlent gaélique disposent d'une radio (12 h) en gaélique) et vont disposer, sous peu, de 8 heures par jour en gaélique, sur trois chaînes différentes. Puis, de l'Irlande où pour 125 000 personnes, parlant quotidiennement le gaélique, la radio émet 12 h par jour dans cette langue et où est programmée la création d'une 3<sup>e</sup> chaîne entièrement en gaélique. Au Pays de Galles, où il y a 400 000 locuteurs, il y a 12 h par jour en gallois sur une radio et 30 heures par semaine à la télévision (S4C). Citons l'argumentaire : « La Bretagne, au nom de laquelle les gens s'affirment, se doit de se doter, à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, d'une infrastructure audiovisuelle moderne, compétitive et crédible aux yeux des Bretons comme à ceux des Européens. Ce pari se justifie quotidiennement au système médiatique hexagonal qui, depuis la RTF jusqu'à ce jour, néglige trop souvent toute autre identité, langue, économie, richesse culturelle que celle de Paris. L'office de radio-télévision de Bretagne aura pour objectif de devenir l'instrument audiovisuel qui permettra l'affirmation culturelle et linguistique de la Bretagne ainsi que son ouverture vers les autres (Celtiques, Européens) et donc de catalyser médiatiquement le dynamisme touristique, économique et politique de la Bretagne, renforcé ainsi sa place au sein de l'Europe ».

Chiffrée, précise, la partie « projet » évoque les aspects juridiques de l'office (une société d'économie mixte), l'organigramme, avec l'inventaire des besoins en personnel, la zone de diffusion (B5), l'implantation géographique (région de Lorient ou région de Lannion, à 180 km du point le plus éloigné).

**Du point de vue radio**, il est prévu 14 heures d'émission par jour, avec des décrochages sur les radios associatives de chaque département. Avec une variation suivant les régions de Bretagne, le français, le breton, le gallo auraient une place importante. Il faudrait au total 40 personnes salariées et un budget estimé à 10 MF par an. L'investissement, lui, reste modeste (4 MF).

**Du point de vue télévision**, Alain Bienvu prévoit 10 heures par jour (4 en français, 4 en breton et 2 de soutien pédagogique en breton) ce qui nécessite un personnel total de 174 personnes. Un budget annuel de 500 millions et un investissement de 50 millions de francs (1), l'option satellite (DR-Mac) permettant la réception de programmes multilingues, d'où une ouverture considérable.

Comme pour la radio, Alain Bienvu propose une grille journalière et horaire des programmes. La télé régionale basque, en

Suite page 7 ->

## 27 ANS DE TÉLÉVISION "RÉGIONALE" LA RÉGION INTROUVABLE

### Les contraintes de développement de la télévision régionale : l'exemple de la station de FR3 Bretagne-Pays de Loire.

Les textes qui suivent tentent de résumer un mémoire de maîtrise d'information et de communication présenté en septembre 1990 par Myriam Haquin à l'Université de Haute-Bretagne (Rennes 2).

Ensuite seront présentées quelques remarques personnelles. Dans toute la première partie, les seules citations sont des déclarations officielles et des articles de la presse parisienne. On risque plutôt l'euphémisme que l'exagération dans la dénonciation.

### I - Les contraintes de développement de la télévision régionale

Le premier chapitre présente un historique des rapports contraignants entre la TVR (télévision régionale) et les pouvoirs parisiens de l'Etat et de la télévision nationale.

L'histoire de la TVR est étroitement liée à l'histoire chaotique de la décentralisation.

#### A) DE 1945 A 1982 : LE REGNE DE LA CENSURE POLITIQUE

La télévision est un monopole d'Etat symbolisé par le ministère de l'Information établi en 1940 par le gouvernement de Vichy et confirmé à la Libération (ordonnance de mars 1945), soit presque 40 ans de tutelle quasi-absolue.

1) 1964 : la RTF crée 23 centres régionaux d'actualités télévisées. Officiellement, la création de ces CAT est l'une des facettes du mouvement de décentralisation de la loi Debré. En fait il s'agit de constituer un réseau d'informations régionales favorable à la politique du gouvernement : "Il

Suite de la page 6

fonction actuellement, coûte à peu près la même chose et reçoit 90 % de ses fonds du gouvernement pour un personnel de 480 personnes, alors que le Pays Basque-Sud n'a que 2,2 millions d'habitants (Bretagne 3,7 millions). Alain Bienvu suggère un partenariat Conseil régional-Conseils généraux-Groupes de presse, sociétés privées avec, bien sûr, des recettes de publicité.

L'UDB qui s'est prononcée, dans ses 100 propositions (réalisables à court terme) pour un office breton de radio-télévision, ne peut que se réjouir de ce chiffrage par un professionnel qui rend le projet crédible et réalisable. Son avenir dépend de la capacité des Bretons et de leurs associations (culturelles, politiques, syndicales, familiales, etc.) à se mobiliser pour le faire avancer et aboutir. Pour l'identité bretonne les enjeux sont importants.

(1) Tous les chiffres de ce projet sont à préciser par une étude de faisabilité, que les partenaires doivent faire mener au plus vite.

s'agit de contrebalancer l'influence de la PQR, Presse quotidienne régionale" (A. Fayrfitte, cité par P. Meyer dans FR3 des régions sous influence - L'Express 21-27/2/81).

Les ministères mais aussi les notables locaux interviennent directement sur le contenu de l'information. Le terme de TV préfectorale illustre parfaitement le fonctionnement de la TVR de l'époque.

2) En 1972, l'ORTF est en crise : La réforme de ses statuts ne touche pas aux notions de service public et de monopole. La TV s'ouvre à la publicité et prévoit la création d'une 3<sup>e</sup> chaîne à vocation régionale.

3) 1973 : mise en place de la 3<sup>e</sup> chaîne. Il ne s'agit pas de "lokaliser les programmes mais de donner une audience nationale aux valeurs régionales" (A. Comte, PDG de l'ORTF - Le Monde 31-1<sup>er</sup> janvier 1973). L'objectif est donc de créer une production régionale. Les stations de Lille, Lyon et Marseille sont équipées à cet effet. Cette évolution est à peine rassurée par les stations régionales. Seul changement, elles ne dépendent plus de l'ancienne région des stations régionales mais de la direction de la région chaîne 3.

La décentralisation est un échec, l'ORTF est à bout de souffle.

4) La réforme de 1974 : V. Giscard d'Estaing veut se démarquer de ses prédécesseurs : "Pour moi, la TV ce n'est pas la voix de la France, ce sont simplement les Français qui s'expriment" (Le Monde, 8 janvier 1990). Il y a quinze ans - la fin de l'ORTF, JF Lacan, p. 2)

L'objectif est la décripation des relations entre l'Etat et le pouvoir. L'Office reste dans les mains de l'Etat et est scindé en sept sociétés dont FR3. C'est une façon de réduire les bastions syndicaux et de se débarrasser des indésirables, "compromis bilatéraux entre les tenants d'une privatisation" (O. Giscard d'Estaing, frère du président) et les partisans d'une télé d'Etat soigneusement contrôlée, elle ne pouvait que cumuler les inconvénients des deux systèmes" (SNJ-FR3, l'information bâillonée. Livre blanc sur l'encadrement de l'information à FR3. Supplément au "Journaliste" n° 162, 1978, p. 93).

FR3 devient une énorme machinerie (600 journalistes) mais qui tourne au ralenti. La production de 1975 à 1981 est caractérisée par une censure plus feutrée, souvent par une autocensure "La pire des censures c'est le ronron, il existe un concept diffus de prudence (...), on ne dirige plus l'information, on la gère. Une manière plus douce qui enveloppe les journalistes dans une brume d'autocensure" (Libération, 1.7.81. Les passions de la 5<sup>e</sup> République et de l'information télévisée. P. Virolio, p. 18).

Une "politique de pénurie" tient lieu aussi de censure camouflée (60 journalistes licenciés et non remplacés en décembre 1974) sans parler des coups de téléphone, muta-

tions et notes de service. Une étude faite auprès des BRTI (Bureaux régionaux d'information) conduit que la grande majorité des journalistes de FR3 se plaignent de l'état de disette chronique de leur station en personnel et en argent (Le Nouvel Observateur, 16 mars 1981 FR3 "Pas de vagues, oh là pas de vagues...").

Cette politique a pour résultat de proposer un JT simplifié : "On est passé d'un journal officiel à un journal passif" (P. Meyer, L'Express, 21-27/2/81).

#### B) DE 1982 A 1990 : UNE DÉCENTRALISATION PAS ABOUTIE

1) 1982-1984 : Vers une TVR autonome. Par la loi de juillet 1982 la gauche veut rompre avec le passé : "La communication audiovisuelle est libre" (M. Cotta. Les miroirs de Jupiter, Fayard, 1986).

C'est la fin du monopole des programmes (il reste celui de l'Etat). Des sociétés régionales de télévision doivent donner une véritable liberté d'action à l'audiovisuel régional : "La TVR sera l'une des plus grandes expressions de la décentralisation" (P. Maury, Le Monde, 23/6/81, brève, p. 35).

Les ambitions sont grandes en ce qui concerne les moyens à fournir et les orientations majeures à donner. Les moyens : "En fait la réussite de la réforme suppose que d'entrée de jeu, les organismes mis en place soient dotés d'un potentiel technique et artistique permettant d'assurer à leurs programmes une qualité comparable à celle des chaînes nationales (...), chaque centre de production doit donc relever d'une société régionale de TV..." (Dossiers de l'audiovisuel n° 4, nov.-déc. 1985, INA, p. 18).

Les grandes lignes idéologiques du gouvernement sont les suivantes : "Le service public doit par la décentralisation de ses moyens, garantir l'expression de la diversité des réalités de notre pays et des courants qui s'y manifestent...". Pour la première fois, la TVR est considérée comme un modèle d'autonomie.

La loi de juillet 82 met en place les bases juridiques des sociétés régionales (art. 51) et des comités régionaux (art. 29, 30, 31).

Trois vifs des difficultés apparaissent. La hantise de voir au plan régional se renouveler ce contre quoi on lutte au plan national en créant la Haute Autorité fait dire à A. Holleaux (PDG de la chaîne) : "Avec les conseils régionaux, qui seront pour nous d'importants collaborateurs, il faut que nos professionnels conservent leur indépendance et leur liberté de jugement. Ils ne doivent pas être les victimes du jeu politique" (Dossiers de l'audiovisuel n° 4, nov.-déc. 1985, INA, p. 18).

Cette contrainte politique est amplifiée par des contraintes économiques, la régionalisation coûte cher.

Entre le 25 novembre 1982 où A. Holleaux déclarait vouloir créer dans les quatre ans les 12 sociétés régionales et le 3 sep-

tembre 1983 qu'il annonce : "Il ne faut pas attendre la mise en place des sociétés régionales de TV avant le concours des Conseils régionaux, car le rythme annoncé risque de ne pas être tenu" (Le Monde, 3 sept. 1983. La concurrence nouvelle, maïnière, C. Humblot, p. 2), la situation a évolué. En attendant la création des sociétés régionales, une nouvelle programmation est lancée en septembre 1983.

2) **La réforme de 1983** : Concluant à une sous-utilisation du potentiel des structures régionales, la direction de FR3 met en place 12 programmes de TV régionaux quotidiens de 17 h à 19 h 50. Les émissions régionales passent de 35 mn à 3 h/jour. Tout l'espace n'est pas réservé à la production locale.

Une agence de production interrégionale, l'APL, instrument de coordination et centrale d'achats pour les stations régionales, est mise sur pied.

Un feuilleton américain ("Dynamite") doit avoir un rôle moteur pour attirer le public à l'antenne et permettre de l'informer sur les nouveaux horaires à faible coût.

La situation à FR3-BPL. A l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de FR3-BPL (Bretagne-Pays de Loire), M. Le Bris, responsable des programmes depuis l'été 1983, écrit : "Nous ne sommes qu'au début de la TVR (...), reste à prouver la suite car la machine que nous avons lancée ne peut être freinée sous peine de dégrader". M. Davy (chef du BRI) semble tout aussi optimiste : "Il n'est plus utopique d'imaginer pour un prochain anniversaire une TVR en prise immédiate, instantanée, pour tout dire en direct avec la Bretagne. L'information télévisée régionale ne se veut plus le miroir complaisant d'une Bretagne institutionnelle et fermée sur elle-même. Elle a la prétention de "se mêler" de la vie de la région. Le processus est engagé, il nous paraît irréversible" (document FR3-BPL. Plaquette réalisée à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de FR3-BPL, 1964-84).

Les objectifs de la direction de BPL se résument en trois grands axes : une TVR tournée vers l'avenir : "Une région qui parle de son passé va au suicide" (Le Monde, 25 sept. 20 oct. 1983. Rennes, une image moderne et vivante de la région. M. C. Robert); une TVR tournée vers l'extérieur, les autres régions et au-delà des frontières (ex : la Bretagne avec l'Angleterre); une TVR à audience nationale. La TVR ne doit pas être confinée dans des horaires hors "prime time".

Par rapport à 1975 la production de FR3-BPL fait un bond en avant : + 58 % pour l'information, +793,3 % pour les programmes, +484 % pour la langue bretonne. Il est intéressant de remarquer que le modèle de TVR en Grande-Bretagne (ex : TV) semble avoir inspiré les responsables de FR3.

1983 correspond à une période dynamique dans le domaine de la communication, on cherche à être le plus proche du public, plus attentif à ses besoins. C'est dans ce cadre euphorique d'expériences "interactives" à la mode (libération des médias en 1981) que vont s'affronter au niveau parisien deux conceptions de la TVR. E. Guibert, directeur de l'information, veut mettre en place une "TV de communication". Serge Moati pense que la TV de Guibert n'a pas d'avenir : "Le président Helleu et moi disons : "Elle va mourir faute de téléspectateurs. Être un téléspectateur, cela



Merlin Arkenciel avec Patrick Ewen et Gérard Delahaye. Une réussite de FR3 Rennes de la belle époque.

veut dire chercher un plus et non un moins. Un Bordelais est d'abord un citoyen français avant d'être un Bordelais. On a la fois envie de reconnaître sa région et d'être lié à la nation, au monde". (Libération, 27/3/84, 10.000 heures pour la France des régions. P. Gavi, p. 14). En fait Moati est axé sur les programmes. Il défend une logique plus ambitieuse (plus onéreuse aussi) de création et d'expression plus variée, beaucoup plus jacobine aussi.

De cette bataille S. Moati sort vainqueur en février 1984. Il est nommé directeur général de la chaîne, Guibert démissionne. S. Moati s'était assuré le soutien des directeurs régionaux, en conséquence ces derniers gardent leurs postes. S. Moati propose un plan de développement pour cinq ans. Il prévoit 12.000 heures de programmes régionaux en 1984 contre 1.800 au plan hexagonal. 1<sup>er</sup> étape, juin 1984, les douze stations régionales réunies en convention définissent le programme national. 2<sup>e</sup> étape, en 1986 les programmes de FR3 après 20 h seront en libre service à la disposition des TVR. Chaque station sera libre d'utiliser ce créneau pour une production régionale sous réserve de programmer l'émission nationale dans les jours suivants. 3<sup>e</sup> étape, 1989 FR3 fonctionnera comme un "network" américain (réseau). 12 stations autonomes décident ou non de relayer le programme national.

**Cimenter l'unité nationale ! (1985)**  
Son projet est repris lors de la convention de Lyon en 1984. Lors de cette convention Moati prépare les responsables régionaux à la réforme de septembre 1985. Le projet commence à s'imposer dans les esprits, Moati déclare dans son discours d'ouverture : "Comment concilier liberté régionale et cohérence du réseau ? Je crois que c'est la question fondamentale de la convention". Son projet a terme : "La diffusion depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de l'antenne, de 12 TVR formées, alimentées par une banque centrale d'images faire des raccrochages "afin d'offrir de grands rendez-vous nationaux tant d'information que de production". Ces raccrochages ayant pour objectif : "de mieux cimenter (...) l'unité nationale, ou plus prosaïquement la cohérence de notre réseau, j'allais dire network car il s'agit bien de la constitution d'un network...". La rentrée 85 est marquée par le passage effectif au "network" c'est-à-dire une politique de réseau.

La politique de réseau implique une diffusion simultanée des programmes par les ré-

gions. En fait cette réforme dissimule mal une reprise en main des stations régionales. Elle enterre le projet d'une véritable autonomie des TVR. La liberté de programmation est désormais réduite de 18 h à 19 h 40 au lieu de 17 h à 20 h. Cette réforme représente les prémices de la recentralisation qui interviendra au cours de l'année 1985 avec la nomination de J. Langlois-Glandier à la tête de la société.

3) **1985-1990** : La régression. La TVR victime des choix politiques, entame une phase de régression. Dès le début de la décentralisation, des blocages sont apparus. La 7/4/1984, la création des sociétés régionales de TV et des comités régionaux de la communication audiovisuelle est ajournée. C'est la fin des perspectives d'une autonomie réelle pour les stations régionales. Les causes : - un **blocage institutionnel**. Les crédits de fonctionnement des comités régionaux devaient être inscrits au budget des collectivités territoriales correspondantes à leur ressort. Or les conseils régionaux sont nettement opposés à l'idée de financer des organismes dans lesquels il n'y a pas d'élus locaux. Le blocage des comités régionaux entraîne indirectement le blocage des sociétés régionales car deux représentants des comités doivent siéger dans leur conseil d'administration ; - un **blocage budgétaire**. La création de ces organismes implique des moyens importants en matériel et en personnel ; - un **blocage politique**. La décentralisation donne des pouvoirs de plus en plus étendus à l'opposition qui contrôle déjà 12 conseils régionaux sur 22. A l'horizon des élections législatives de 1986, la régionalisation de la TVR est un point sensible, un blocage est certainement intervenu au niveau de l'Elysée.

Il faut souligner que l'abandon de ces projets est passé inaperçu au sein des régions. En octobre 1985, J. Langlois-Glandier est nommé PDG de FR3. Trois mois à peine après sa nomination il placera des hommes sûrs à la tête des 12 Directions régionales, puis ce sera le tour des BRI. La recentralisation est donc amorcée avant que la nouvelle majorité élue en 1986 ne nomme un militant RPR, R. Han, directeur général délégué en avril 1986.

**Les moyens de la recentralisation sont les suivants :**

— Le remplacement des responsables : malgré les déclarations de F. Léotard ("pas de chasse aux sorcières"), moins de trois mois après les élections législatives, la moitié des Directions régionales est remplacée,

puis ce sera le tour des rédacteurs en chef des BRI, les nouveaux venus sont reconnus pour leur couleur politique. D'autres "restructurations" suivent, la dernière intervenue en mars 1987, concernait S. Sanguinetti, chef des services de FR3 Corse, dénoncé pour "apologie du séparatisme".

— La marginalisation des responsables des programmes. Ils sont les moteurs de la réforme de 1983, les catalyseurs des projets en faveur d'une réelle production régionale. L'édifice écroulé, il ne reste plus qu'à en effacer les vestiges : les responsables des programmes ne sont plus conviés aux réunions de l'APL. En 1986-87 beaucoup sont remplacés par des personnes qui occupent la fonction sous une autre appellation (ex : L.M. Davy, ancien rédacteur en chef, se voit confier le poste de M. Le Bris sous l'étiquette chargée de mission). Le coup de grâce est porté en mai 1988 : le conseil d'administration de FR3 devait entériner le statut de responsable des programmes, la victoire de Mitterrand stoppera le processus. En septembre 1989, cette fonction est abandonnée au profit de celle de responsable de l'antenne régionale qui englobe les responsabilités des programmes et de l'information. Avec un créneau d'une heure le midi, les programmes ne justifiaient pas la présence d'un responsable exclusif !

— Le remaniement de la grille. FR3 varie au rythme des alternances électorales : chaîne du cinéma puis des régions, elle devient la chaîne culturelle (collaboration avec la 7). En septembre 1986 les programmes régionaux finissent à 19 h 35 au lieu de 20 h. En janvier 1987 les émissions régionales sont déplacées vers la tranche horaire du midi, seul le journal télévisé régional garde le créneau du soir. Ces changements répétés contribuent à renforcer la méconnaissance des stations régionales. Changer d'horaires de programmation est une opération délicate mais la faire sans publicité (aucun écho dans la presse) est une opération assassine !

En 1988 le bilan est négatif, fin septembre FR3 a connu la grève la plus longue de son histoire. Le malaise est profond, la chaîne n'a pas d'identité. A quoi sert FR3 ?

Après le discours régionaliste (arrêté depuis mars 1986 car les socialistes ne contrôlent plus que deux régions), on voit apparaître un discours sur l'Europe qui va devenir dominant à partir de 1988 : "Les TVR sont les mieux placées pour être les vecteurs et les partenaires de ces rencontres nécessaires. C'est dans le cadre de l'Europe des régions que pourra être pensé le problème de l'intégration de l'idée européenne..." (I. Morgensztern, responsable des émissions transferrées à FR3 Toulouse - Libération, 22/6/88. L'Europe des télévisions régionales). Aucune réalisation n'est faite en Bretagne alors que FR3 Toulouse établit une collaboration fructueuse avec la chaîne catalane du Sud TV3. L'heure de gloire de cette nouvelle option est atteinte en 1989. On a assisté depuis :

"Comme pour la décentralisation, à une certaine régression. Le discours de la majorité est plus flou, c'est l'heure du recentrage autour du terroir, c'est la fin des discours intégrationnistes. En un mot, c'est la France unie" (Entretien, 27 avril 1990, avec Isy Morgensztern, ancien responsable des programmes à FR3).

● **La réforme de 1989** : vers une TV locale. La loi du 9 août 1989 prévoit une présence commune à A2 et FR3 désignée par le CSA. Un nouvel espoir pour la TVR, les discours sont ambigus. Il faut : "développer ou inventer - puisque certains pensent qu'elle n'existe pas et que c'est une fausse télévision régionale - la télévision des régions". La nouvelle option pour la TVR se veut rythmée et de qualité. Il ne faut plus faire que du plateau (émissions en studio moins coûteuses) libéré est accordée aux centres régionaux de programmer, à un moment où à un autre, autre chose que le programme national. Cela suppose deux conditions : reprogrammer l'émission nationale dans les dix jours suivants ; il y a obligation de réussite au programme remplaçant.

**Résultats : la grille a perdu un quart d'heure le midi ; le projet de plage horaire 17 h à 19 h 30 a été abandonné ; le créneau du soir n'a pas été exploité.**

Les projets pour 1990 étaient alors les suivants : le décrochage du mardi soir à fois par mois au lieu de 2, (à 22 h 30). L'information régionale doit retrouver une place honorable par rapport à l'information nationale. Pour cela il faut intégrer plus de reportages fabriqués en région dans le 19-20. Résultats : il y a de moins en moins de collaboration entre Paris et les régions. Principale innovation : le JT du dimanche soir (surtout consacré aux sports).

**Télé de proximité...**

Le changement majeur est à venir : il concerne la mise en place d'un réseau permettant de pratiquer des décrochages locaux et régionaux. Cette nouvelle formule reprend le concept de l'information de proximité (décision du colloque de Tours en octobre 1989).

Le décrochage local et départemental va être le nouveau cheval de bataille de la régionalisation. Il faut réagir face à la concurrence des TV locales privées qui font perdre trois ou quatre points à FR3 à chaque création d'un canal local. Cette option est engagée à Rennes depuis 1988 par J.P. Guen. Le projet Grand-Ouest était trop vaste et trop diversifié pour permettre une approche de type "TV de proximité", elle est découpée en sous-territoires, des petites équipes sont implantées dans les capitales départementales (une personne à Saint-Brieuc).

Le projet prévoit d'aller plus loin : la TV locale. Cette TV de proximité est axée autour de l'information locale et notamment de services (avec son propre style pour ne pas concurrencer la "presse quotidienne régionale" (Ouest France). Le projet définit donc la grande agglomération comme étant la limite géographique. Des réalisations sont en cours ou en projet, ex : "TV de proximité multivilles" à Tours. Un contrat a été conclu par FR3-Poitou-Charente afin de créer d'ici fin 1990 avec l'aide de la DATAR, un réseau de TV implanté dans les quatre grandes villes de la région. Il y a également un projet regroupant Nantes et Saint-Nazaire.

Cet engagement pour le local n'est-il pas un nouveau mirage ? Les écueils sont importants : l'information service est plus adaptée au support papier et le local coûte cher. De plus FR3 a une logistique trop lourde, inadaptée au local.

(Suite et fin le mois prochain)



A droite sur la photo, Franco Calafuri, le dynamique réalisateur sardes des productions de Chadenet ar Vro, aujourd'hui menacées (ici avec B. Grail).

**Le soutien européen à Alain Bienvenu**

Le groupe Arc-en-Ciel au Parlement européen pour une chaîne de télévision en langue bretonne.

Le groupe Arc-en-Ciel au Parlement européen déplore vivement les mesures discriminatoires prises par la direction parisienne de FR3 à l'encontre de la production en langue bretonne.

En supprimant l'autonomie de gestion du service en langue bretonne de FR3 Bretagne et en privant de l'essentiel de ses moyens de production, c'est la création télévisuelle en langue bretonne que la direction parisienne de la chaîne s'attaque, c'est-à-dire à l'avenir de cette langue dans les médias.

L'argument du coût des émissions en langue bretonne est fallacieux. Le budget annuel de 2,8 millions FF, financé en partie par le Conseil régional, équivaut au coût de trente minutes d'œuvre de fiction sur FR3.

Dans le discours qu'il prononça le 20 juin dernier, à Strasbourg, devant les congressistes de la CIRCOM régionale (association de télévisions régionales), M. Hervé Bourges cita parmi les deux objectifs de la télévision régionale : "exprimer la dimension régionale de l'activité culturelle, économique, sociale et sportive". Quelques mois plus tard, le président-directeur général d'A2 et FR3 est pris en flagrant délit de contradiction. Une fois de plus, Paris a trahi sa parole !

Dans ces circonstances, la revendication d'une chaîne de télévision en langue bretonne dans le cadre d'un service public breton autonome de radio et de télévision se justifie plus que jamais. Le groupe Arc-en-Ciel rappelle, à titre d'exemple, que les Galois, les Flamands, les Basques, les Catalans, les Valenciens, les Galiciens, les Slovaques disposent tous au minimum d'une chaîne de télévision dans leur langue propre.

Le groupe Arc-en-Ciel doit rappeler aussi la résolution sur les langues et cultures des minorités régionales et ethniques de la Communauté européenne, adoptée par le Parlement européen le 30 octobre 1987 (cf. document C-97), dans laquelle les représentants élus des citoyens européens demandent aux Etats membres de "veiller à ce que les groupes minoritaires reçoivent, pour réaliser leurs programmes, une aide organisationnelle et financière de même nature que la majorité".

Il est plus que temps que l'Etat français renonce à un centralisme d'un autre âge qui freine la construction d'une Europe fédérale. Il est temps que les Bretons deviennent maîtres de leur télévision en Bretagne.

Jaak Vandemulderbrouck  
président du groupe  
Max Simeoni, député européen



**Artistes en colère**

La musique adoucit les mœurs, dit-on. Ce n'est plus le cas dans le milieu des intermittents du spectacle (musiciens, comédiens, danseurs, techniciens) depuis qu'ils sont la cible d'un tir groupé de la part du CNPF et du gouvernement.

Vous l'ignorez sans doute, les artistes intermittents bénéficient actuellement d'un statut particulier qui leur permet, à condition d'avoir pu justifier d'un certain nombre d'heures de « travail » (507), de percevoir des prestations ASSEDEC, prévues pour couvrir les périodes « creuses ». Il faut savoir — mais vous vous en doutez — que la vie d'artiste ne se déroule pas dans le confort, sous les feux de la rampe... Le plus souvent, c'est la galère, la course aux cachetons, et aussi la création, les répétitions, la pratique quotidienne de l'instrument.

Mais voilà, il y a ce fameux trou (chronique) des assurances chômage... Gouvernement socialiste et patronat — union sacrée, alliance objective — sont bien décidés à faire flèche de tout bois pour ( tenter de ) le combler et c'est Michel Chassas lui-même qui a donné le coup d'envoi en déclarant ouverte — c'est de saison — la chasse aux « faux chômeurs ».

Et Martine Aubry, ministre du Travail, sous l'aile paternelle des responsables du CNPF, a sonné l'alarme en dénonçant les « fraudes » qui permettent aux artistes interprètes de percevoir plus de 2 milliards de prestations pour seulement 500 millions de cotisations.

**Mobilisation**

Les artistes, bien sûr, n'entendent pas se laisser faire sans réagir. En Bretagne, ils se mobilisent sous la houlette du SBAM (Syndicat de Bretagne des Artistes Musiciens) ou, dans le Trégor, d'Arzourien Bro-Dreger, un comité créé pour l'occasion. Et ils multiplient actions, rencontres avec les élus, réunions d'information, bien décidés à durcir le mouvement si nécessaire.

Leurs arguments font mouche, à leur tour. Surtout ici, en Bretagne, note Jean-Michel Veillon, les cotisations payées par les artistes permettent à la Caisse d'assurance chômage d'être bénéficiaire sur les spectacles... Et cela bien que nombre d'organismes ou de commanditaires, parmi les plus importants (FR3, la Maison de la Culture de Rennes, certains gros festivals...), « oublient » de verser les charges sociales.



J.P. Huellou, J.M. Veillon, G. Grall.

...Une nouvelle preuve, s'il en était besoin, de la vitalité de la musique et de la chanson bretonnes.

Mais au-delà des « conséquences alimentaires » que la disparition du statut actuel ne manquerait pas de provoquer, en mettant « bon nombre d'artistes dans l'incapacité d'exercer leur profession », c'est surtout les menaces sur « l'indépendance des artistes et sur la création culturelle » que dénoncent Julien Simon, comédien, et ses amis d'Arzourien Bro Dreger.

**Jack Lang muet**

Et de s'étonner du silence, dans cette affaire, de Jack Lang, le pétillant et séduisant ministre de la Culture, d'habitude plus disert...

« Depuis 1983, explique Gilles Grall, un Rennais du SBAM, M. Lang a sur son bureau un texte, le rapport Sèndray, qui permettrait de résoudre le problème. Or, il ne fait rien ».

C'est que les artistes ne sont pas viscéralement attachés au statut actuel qu'ils savent pervers et générateur d'abus. Ils se battent pour un véritable statut des professionnels du spectacle, basé sur le principe d'un salaire régulé, mais ne veulent pas lâcher la proie pour l'ombre. Les propositions contenues dans le rapport Sèndray constituent une bonne base de discussion, précise Gilles Grall. M. Lang, réveillez-vous !

Laissons le mot de la ...fin à Jean-Michel Veillon : « Les artistes, affirme-t-il, ne créent pas mieux quand ils ont faim ». Nous sommes tout disposés à le croire... »

**P. Morvan**

Sait-on que la moitié des musiciens professionnels de musique traditionnelle de l'hexagone vivent en Bretagne ?

**RENTRÉE : 1.500 élèves en enseignement bilingue**

**Classes bilingues publiques**

La rentrée des classes bilingues révèle, malgré l'augmentation de la demande, un certain ralentissement de la progression, dû pour l'essentiel à des blocages administratifs.

Les satisfactions viennent de l'ouverture d'une maternelle bilingue à Pabu-Guingamp (avec 17 élèves) et d'une autre à Guidel. Par contre, l'ouverture espérée à Sarzeau (une trentaine de demandes) n'a pas été satisfaite alors que l'inspecteur d'académie du Morbihan avait annoncé en avril 91 : « J'ai mis deux postes en réserve pour l'enseignement du breton ». En fait, un seul a été accordé. La hausse globale des effectifs du bilingue public est d'un peu moins de 19 % (contre 38 % l'an dernier), bien que la quasi-totalité des classes existantes aient une augmentation de leur effectif. La filière principale demeure celle de Lannion (de la maternelle à la quatrième, avec 145 élèves, dans une ville qui a aussi une filière Diwan. C'est le Morbihan qui a la plus forte progression d'effectifs (25 %), malgré les blocages. Le suivi en secondaire pose aussi problème, le plus souvent ce sont 6 h 30 à 7 h 30 de cours qui sont assurés en breton. Le manque d'enseignants formés pour enseigner une matière en breton est une des raisons de cet horizon étiqué.

**...et privés**

La nouveauté (relative) est l'extension des classes bilingues de l'enseignement privé dans le Finistère. A celle de Guissey (14 élèves) s'ajoutent désormais celles de Plabennec (20) et de Cléder (17).

**Diwan : le moteur**

Diwan a accueilli en septembre 1991, 832 élèves sur 23 écoles : 468 écoliers en maternelle (22 écoles) et 300 en primaire (19 écoles) tandis que le collège Diwan du Relecq-Kerhuon accueillait 64 élèves (8 en 3<sup>e</sup>, 10 en 4<sup>e</sup>, 20 en 5<sup>e</sup>, 26 en 6<sup>e</sup> : la progression est visible).

Une nouvelle classe a été ouverte à Baud (56), à Saint-Nazaire (44), ce qui fait deux écoles en Loire-Atlantique.

L'intervention du Conseil régional du Finistère pour la formation des instituteurs stagiaires et l'engagement du président du Conseil régional, permet d'avoir un budget 1991 en équilibre. De l'Etat dépend la titularisation des maîtres, le statut des écoles, l'extension de la convention au collège. Devant les tergiversations du ministère, l'existence et le renforcement de Diwan demeurent des nécessités pour le développement de l'enseignement du breton.

J.J.M.

**LES BRETONS SONT SYMPAS...**

**A propos d'un sondage du "Reader's Digest" de septembre**

par Alain GUILLERM

Un sondage de la SOFRES publié par le Reader's Digest de septembre sur les régions administratives françaises a montré que la Bretagne était première parmi tous les hexagonaux en coefficient de sympathie et la Corse dernière. Sans vouloir étudier le cas complexe de nos amis corses, je me bornerai à faire une critique qualitative du sondage, les échantillons quantitatifs me semblant exacts d'après mon ancienne profession. Ce qui traverse les chiffres, le coefficient d'« identité régionale » tel qu'il est perçu entre la Bretagne et les Pays de Loire, situés en septième position. La grille officielle est la suivante :

Sympathie	Beaucoup	Assez	Négatif	Sans opinion
BZH	40 %	40 %	8 %	12 %
PDL	30 %	45 %	8 %	18 %

Passons sur le coefficient d'hostilité également très bas dans les deux cas, ce qui m'intéresse est la reconnaissance d'une identité forte et positive (Asterix, comme dit le Reader's Digest), d'une part et ceux qui la trouvent assez sympathiques et sans opinion, de l'autre. Qui — outre le Pays nantais — désertait la Mayenne, l'Anjou, la côte vendéenne, Le Mans étant pour les Français une zone neutre ni « parisienne » ni « ouestonne » ?

Dans cette optique, la Bretagne est fortement marquée à 40 % et les Pays de Loire à 30 % ; pour ces derniers, le coefficient de sympathie s'établit sur un bas niveau, ce qui prouve une faible identité, confirmée par les « sans opinions » faibles en Bretagne (12 %), plus forts en Pays de Loire (18 %), ce qui donne une autre addition que le sondage :

BZH	40 % positif	52 % neutres
PDL	30 % positif	63 % neutres

On pardonne à la Bretagne « ses anciennes velléités autonomistes »

(R.D.) : il s'agit ici du « terrorisme souriant » (M. Philipponneau) du FLB des années 1970-80, les éléments collaborateurs Breiz Atao de 1940-44 sont totalement ignorés des nouvelles générations comme, hélas, a contrario la résistance corse aux fascistes de Mussolini (les Maquis). Par contre à mon avis, ce qu'on ne pardonne pas aux Corses, c'est la violence même légitime du FLNC perçue comme sectaire et chauvine. Il est aisé de visiter la Corse comme militant UDB avec des amis de l'U.P.C. La chose est différente pour un simple touriste salarié ordinaire. C'est à nos amis corses de régler ce problème — avec l'aide de tous les peuples de l'Hexagone bien sûr.

Cette indulgence envers les Bretons se traduit dans le second volet de l'enquête ouverte sur les qualités de chaque région où nous venons en tête :

Les Bretons sont :	
- d'une froideur apparente :	20
- bons vivants :	85
- têtus (positif) :	
- travailleurs :	85
- sympathiques :	
- et hospitaliers :	

Cela me semble bien convenir à notre comportement. Consignons cette cote positive pour arriver à une autonomie sans douleur — on nous pardonnera même nos actions un peu dures ; nos hôtes comme nous veulent préserver notre pays et notre « bretonnitude », ils ne viennent pas chez nous pour voir des murs de béton... et que les Nantais n'oublient pas que leur métropole est liée à un écosystème dont la sympathie qu'il crée appelle les touristes à venir en Sud-Bretagne !

**Le palmarès des "régions"**

Sympathie	Beaucoup	Assez
1) Bretagne	40 %	40 %
2) Alsace	37 %	42 %
3) Midi-Pyrénées	34 %	46 %
4) P.A.C.A.	34 %	43 %
5) Auvergne	32 %	44 %
6) Languedoc-R.	30 %	45 %
7) Pays de Loire	29 %	48 %
8) Rhône-Alpes	29 %	48 %
9) Nord	27 %	38 %
10) Bourgogne	26 %	48 %
11) Lorraine	26 %	46 %
12) B-Normandie	26 %	45 %
13) Aquitaine	26 %	44 %
14) Centre	25 %	46 %
15) H-Normandie	24 %	46 %
16) Poitou-Char.	23 %	47 %
17) Limousin	23 %	46 %
18) Ile-de-France	23 %	40 %
19) Champagne	22 %	42 %
20) Picardie	22 %	42 %
21) Franche-Comté	21 %	45 %
22) Corse	16 %	32 %

**ECONOMIE**

**Le chômage en Bretagne**

(Breizh-Eco n° 23, septembre 1991)

A la fin du mois de juin 1991, la Bretagne comptait 199.000 demandeurs d'emploi (données corrigées des variations saisonnières). En un an le chômage a donc progressé de 3,1 % en Bretagne contre 8,4 % en moyenne hexagonale. Les femmes représentent 56,5 % des demandeurs d'emploi en Bretagne contre 53,5 % en France.

La part des jeunes, quant à elle (moins de 25 ans), est de 24,3 % (un demandeur d'emploi sur 4) pour 22,1 % en France.

La Loire-Atlantique et le Morbihan enregistrent les taux de chômage les plus élevés (demandeurs d'emploi au sens du bureau international du travail rapportés à la population active estimée) avec respectivement 11,3 % et 11,0 % (9,3 % pour la France). L'Île-et-Vilaine, avec 8,9 %, a le plus faible taux de chômage des cinq départements bretons.

L'ancienneté moyenne des demandeurs d'emploi est partout en Bretagne supérieure à 400 jours, atteignant même 470 jours en Loire-Atlantique (380 jours en France).

Enfin, une comparaison interrégionale de l'évolution du chômage sur un an montre que trois régions seulement ont un taux de croissance du nombre de demandeurs d'emploi inférieur à celui de la Bretagne. Le Nord-Pas-de-Calais avec + 0,5 %, la Lorraine avec + 2,1 %, l'Alsace avec + 2,5 %. Les 22 régions voient leur chômage progresser. On note les plus fortes progressions en Corse (+ 22 %), Rhône-Alpes (+ 19 %), Languedoc-Roussillon (+ 14 %), Franche-Comté (+ 13 %), Île-de-France (+ 11,5 %).

Yann Fievet

Social



Artistes en colère

La musique adoucit les mœurs, dit-on. Ce n'est plus le cas dans le milieu des intermittents du spectacle (musiciens, comédiens, danseurs, techniciens) depuis qu'ils sont la cible d'un tir groupé de la part du CNPF et du gouvernement.

Vous l'ignorez sans doute, les artistes intermittents bénéficient actuellement d'un statut particulier qui leur permet, à condition d'avoir pu justifier d'un certain nombre d'heures de « travail » (507), de percevoir des prestations ASSÉDIC, prévues pour couvrir les périodes « creuses ». Il faut savoir – mais vous vous en doutez – que la vie d'artiste ne se déroule pas penné dans un bureau, sous les feux de la rampe... Le plus souvent, c'est la galère, la course aux cachetons, et aussi la création, les répétitions, la pratique quotidienne de l'instrument...

Mais voilà, il y a ce fameux trou (chronique) des assurances chômage... Gouvernement socialiste et patronat – union sacrée, alliance objective – sont bien décidés à faire flèche de tout bois pour (tenir de) le comble et c'est Michel Charasse lui-même qui a donné le coup d'envoi en déclarant ouverte – c'est de saison – la chasse aux « faux chômeurs ».

Et Martine Aubry, ministre du Travail, sous l'œil ravi des responsables du CNPF, a sonné l'halali en dénonçant les « fraudeurs » qui permettent aux artistes interprètes de percevoir plus de 2 milliards de prestations pour seulement 500 millions de cotisations.

Mobilisation

Les artistes, bien sûr, n'entendent pas se laisser faire sans réagir. En Bretagne, ils se mobilisent sous la houlette du SBAM (Syndicat de Bretagne des Artistes Musiciens) ou, dans le Tregor, d'Arzouren Bro-Dreger, un comité créé pour l'occasion. Et ils mûrissent, rencontrés avec les élus, réunions d'information, bien décidés à durcir le mouvement si nécessaire.

Leurs arguments font mouche, à leur tour. Tout d'abord, en Bretagne, note Jean-Michel Veillon, les cotisations payées par les artistes permettent à la Caisse d'assurance chômage d'être bénéficiaire sur les spectacles... Et cela bien que nombre d'organisations ou de commanditaires, parmi les plus importants (FR3, la Maison de la Culture de Rennes, certains gros festivals...), « oublient » de verser les charges sociales.



J.P. Hueliou, J.M. Veillon, G. Grall.

« Une nouvelle preuve, s'il en était besoin, de la vitalité de la musique et de la chanson bretonnes.

Mais au-delà des « conséquences alimentaires » que la disparition du statut actuel ne manquerait pas de provoquer, en mettant « bon nombre d'artistes dans l'incapacité d'exercer leur profession », c'est surtout les menaces sur « l'indépendance des artistes et sur la création culturelle » que dénoncent Julien Simon, comédien, et ses amis d'Arzouren Bro Dreger.

Jack Lang muet

Et de s'étonner du silence, dans cette affaire, de Jack Lang, le pétillant et sémitant ministre de la Culture, d'habitude plus disert.

« Depuis 1993, explique Gilles Grall, un Rennais du SBAM, M. Lang a sur son bureau un texte, le rapport Sendray, qui permettrait de résoudre le problème. Or, il ne fait rien ».

C'est que les artistes ne sont pas viscéralement attachés au statut actuel qu'ils savent pervers et générateur d'abus. Ils se battent pour un véritable statut des professionnels du spectacle, basé sur le principe d'un salaire régulier, mais ne veulent pas lâcher la proie pour l'ombre. Les propositions contenues dans le rapport Sendray constituent une bonne base de discussion, précise Gilles Grall. M. Lang, réveillez-vous !

Laissons le mot de la... fin à Jean-Michel Veillon : « Les artistes, affirme-t-il, ne créent pas mieux quand ils ont faim ». Nous sommes tout disposés à le croire...

P. Morvan

Sait-on que la moitié des musiciens professionnels de musique traditionnelle de l'hexagone vivent en Bretagne ?

RENTREE : 1.500 élèves en enseignement bilingue

Classes bilingues publiques

La rentrée des classes bilingues révèle, malgré l'augmentation de la demande, un certain ralentissement de la progression, dû pour l'essentiel à des blocages administratifs.

Les satisfactions viennent de l'ouverture d'une maternelle bilingue à Pabu-Guingamp (avec 17 élèves) et d'une autre à Guidel. Par contre, l'ouverture espérée à Sarzeau (une trentaine de demandes) n'a pas été satisfaite alors que l'inspecteur d'académie du Morbihan avait annoncé en avril 91 : « J'ai mis deux postes en réserve pour l'enseignement du breton ». En fait, un seul a été accordé. La hausse globale des effectifs du bilingue public est d'un peu moins de 19 % (contre 38 % l'an dernier), bien que la quasi-totalité des classes existantes aient une augmentation de leur effectif. La filière principale demeure celle de Lannion (de la maternelle à la quatrième, avec 145 élèves, dans une ville qui a aussi une filière Diwan. C'est le Morbihan qui a la plus forte progression d'effectifs (25 %), malgré les blocages. Le suivi en secondaire pose aussi problème, le plus souvent ce sont 6 h 30 à 7 h 30 de cours qui sont assurés en breton. Le manque d'enseignants formés pour enseigner une matière en breton est une des raisons de cet horaire étriqué.

...et privés

La nouveauté (relative) est l'extension des classes bilingues de l'enseignement privé dans le Finistère. A celle de Guissey (14 élèves) s'ajoutent désormais celles de Piabennec (20) et de Cléder (17).

Diwan : le moteur

Diwan a accueilli en septembre 1991, 832 élèves sur 23 écoles : 468 écoliers en maternelle (22 écoles) et 300 en primaire (19 écoles) tandis que le collège Diwan du Relec-Kerhuon accueille 64 élèves (6 en 3<sup>e</sup>, 10 en 4<sup>e</sup>, 20 en 5<sup>e</sup>, 26 en 6<sup>e</sup> : la progression est visible).

Une nouvelle classe a été ouverte à Baud (56), à Saint-Azaires (44), ce qui fait deux écoles en Loire-Atlantique.

L'intervention du Conseil général du Finistère pour la formation des instituteurs stagiaires et l'engagement du président du Conseil régional, permet d'avoir un budget 1991 en équilibre. De l'Etat dépendent la titularisation des maîtres, le statut des écoles, l'extension de la convention au collège. Devant les tergiversations du ministère, l'existence et le renforcement de Diwan demeurent des nécessités pour le développement de l'enseignement du breton.

J.J.M.

SONDAGE

LES BRETONS SONT SYMPAS... A propos d'un sondage du "Reader's Digest" de septembre

par Alain GUILLERM

Un sondage de la SOFRES publié par le Reader's Digest de septembre sur les régions administratives françaises a montré que la Bretagne était première parmi tous les hexagonaux en coefficient de sympathie et la Corse dernière. Sans vouloir étudier le cas complexe de nos amis corses, je me bornerai à faire une critique qualitative du sondage, les échantillons quantitatifs me semblant exacts d'après mon ancienne profession. Ce qui m'intéresse, c'est de déterminer à travers les chiffres, le coefficient d'identité régionale tel qu'il est perçu entre la Bretagne et les Pays de Loire, situés en septième position. La grille officielle est la suivante :

Sympathie	Beaucoup	Assez	Négatif	Sans opinion
BZH	40 %	40 %	8 %	12 %
PDL	30 %	45 %	8 %	18 %

Passons sur le coefficient d'hostilité également très bas dans les deux cas, ce qui m'intéresse est la reconnaissance d'une identité forte et positive (Asterix, comme dit le Reader's Digest), d'une part et ceux qui les trouvent assez sympathiques et sans opinion, de l'autre. Qui – outre le Pays nantais – détesterait la Mayenne, l'Anjou, la côte vendéenne. Le Mans étant pour les Français une zone neutre ni "parisienne" ni "ouestonne" ?

Dans cette optique, la Bretagne est fortement marquée à 40 % et les Pays de Loire à 30 %, pour ces derniers, le coefficient de sympathie s'établit sur un bas niveau, ce qui prouve une faible identité, confirmée par les "sans opinions" faibles en Bretagne (12 %), plus forts en Pays de Loire (18 %), ce qui donne une autre addition que le sondage :

BZH	40 % positif	52 % neutres
PDL	30 % positif	63 % neutres

On pardonne à la Bretagne "ses anciennes velléités autonomistes"

(R.D.) ; il s'agit ici du "terrorisme souriant" (M. Philipponeau) du FLB des années 1970-80, les éléments collaborateurs Breiz Atao de 1940-44 sont totalement ignorés des nouvelles générations comme, hélas, a contrario la résistance corse aux fascistes de Mussolini (les Maquis). Par contre à mon avis, ce qu'on ne pardonne pas aux Corses, c'est la violence même légitime du FLNC perçue comme sectaire et chauvin. Il est aisé de visiter la Corse comme militant UDB avec des amis de l'UPC. La chose est différente pour un simple touriste salarié ordinaire. C'est à nos amis corses de régler ce problème – avec l'aide de tous les peuples de l'Hexagone bien sûr.

Cette indulgence envers les Bretons se traduit dans le second vote de l'enquête ouverte sur les qualités de chaque région où nous venons d'être :

- Les Bretons sont :
- d'une froideur apparente : 20
- bons vivants :
- têtus (positif ! ) : 85
- travailleurs
- sympathiques } 85
- et hospitaliers }

Cela me semble bien convenir à notre comportement. Consolidons cette cote positive pour arriver à une autonomie sans douleur – on nous pardonnera même nos actions un peu dures ; nos hôtes comme nous veulent préserver notre pays et notre "bretonnitude" ils ne viennent pas chez nous pour voir des murs de béton... et que les Nantais n'oublient pas que leur métropole est liée à un écosystème dont la sympathie qu'il crée appelle les touristes à venir en Sud-Bretagne !

Le palmarès des "régions"

Sympathie	Beaucoup	Assez
1) Bretagne	40 %	40 %
2) Alsace	37 %	42 %
3) Midi-Pyrénées	34 %	46 %
4) P.A.C.A.	34 %	43 %
5) Auvergne	32 %	44 %
6) Languedoc-R.	30 %	45 %
7) Pays de Loire	29 %	46 %
8) Rhône-Alpes	29 %	46 %
9) Nord	27 %	38 %
10) Bourgogne	26 %	46 %
11) Lorraine	26 %	46 %
12) B.-Normandie	26 %	45 %
13) Aquitaine	26 %	44 %
14) Centre	26 %	46 %
15) H.-Normandie	24 %	46 %
16) Poitou-Char.	23 %	47 %
17) Limousin	23 %	46 %
18) Ile-de-France	23 %	40 %
19) Champagne	22 %	42 %
20) Picardie	23 %	42 %
21) Franche-Comté	21 %	45 %
22) Corse	16 %	32 %

ECONOMIE

Le chômage en Bretagne

(Breizh-Eco n° 23, septembre 1991)

À la fin du mois de juin 1991, la Bretagne comptait 199 000 demandeurs d'emploi (données corrigées des variations saisonnières). En un an le chômage a donc progressé de 3,1 % en Bretagne contre 8,4 % en moyenne hexagonale. Les femmes représentent 56,5 % des demandeurs d'emploi en Bretagne contre 53,5 % en France.

La part des jeunes, quant à elle (moins de 25 ans), est de 24,3 % (un demandeur d'emploi sur 4) pour 22,1 % en France.

La Loire-Atlantique et le Morbihan enregistrent les taux de chômage les plus élevés (demandeurs d'emploi au sens du bureau international du travail rapportés à la population active estimée) avec respectivement 11,8 % et 11,0 % (9,3 % pour la France). L'Ille-et-Vilaine, avec 8,9 %, a le plus faible taux de chômage des cinq départements bretons.

L'ancienneté moyenne des demandeurs d'emploi est partout en Bretagne supérieure à 400 jours, atteignant même 470 jours en Loire-Atlantique (380 jours en France).

Enfin, une comparaison interrégionale de l'évolution du chômage sur un an montre que trois régions seulement ont un taux de croissance du nombre de demandeurs d'emploi inférieur à celui de la Bretagne : le Nord-Pas-de-Calais avec + 0,5 %, la Lorraine avec + 2,1 %, l'Alsace avec + 2,5 %. Les 22 régions voient leur chômage progresser. On note les plus fortes progressions en Corse (+ 22 %), Rhône-Alpes (+ 19 %), Languedoc-Roussillon (+ 14 %), Franche-Comté (+ 13 %), Ile-de-France (+ 11,5 %).

Yann Fievet

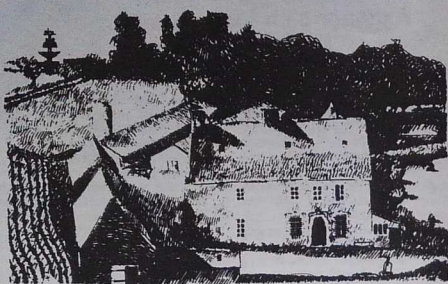
**Romant-kazetenn**

**POBL VREIZH**

**Glizarc'hant**

Roman-kazetenn  
gant Fañch Treger  
eil lodenn

**Kentañ rann warnugent :  
Bec'h d'ar "c'hoko" !**



Emañ Mikhaël Gorbatchev o paeuz rein e zilez eus e garg a sekretour meur P.C. an URSS eme mouezh ur c'helaouenner war Radio Breizh-Izel e-pad ar c'heleier e brezhoneg. Emaomp e kreiz miz Eost en ur park bras war vord an hent a gas eus Lanleger da Bempoull. E-touez reireidi, tud dilabour, ha studieren all Jakez ar Rous a boagn da zastum "koko" Pempoull, da lâret eo fav-munnet ar vro, evit gouñt ur gwenneg bennak, un tamm gwerzh-butun rak start eo ar vuhez studier hag a vech ma chell an daou yaouank sechnañ an eil dorn gant egile.

Azezel war skivnier kampion e listagont hini ha hini klor ar "c'hoko" eus ar c'horz hag a kouchant anezhe e seier a vo pouverz d'abardaez. Etre o zried emañ ar post bihan o vont en-dro : muzik ha keleier a bep-eil. Abaoe un toullad devezhoù e selouont aktus ar c'heleier diwar-benn Bro Rusia rak kompren a reont mat tre ez eus eno ur bed o penbouellin. En deiz kentañ e oant bet enkrezet o klevout e oa bet roet lamn da Vikael Gorbatchev gant ur skipailh stalourien kozh met buan a-walc'h eo bet disammeto c'halon p'o deus klevet e da c'hwitell an taol ha dieubet Gorbatchev en-dro.

— Koulskoude, eme Jakez, n'ouzon ket penaos e tremeno an traoù ma vez dismantret an impalaeriezh-se. Evel-just emañ ar pobloù gwasket o vont da glask em em zuebrin, un dra naturel eo.

— Hag ur skouer vat evidomp-ni, eme Annaig. E meur a geriver ha dreist-holl evit ar yezhoù hag ar sevenadur o doa dja muoc'h a wiroù pobloù bihan an Unvaniezh eget ar Vretoned e Bro-Frañs. Setu ma reont ar c'hoazh ur gammed war-raok e vo ret dez euz pe zeiz da Vro c'hall lezel ar Vretoned d'ober kemend-all.

— Gwir eo, eme Jakez, n'eo ket reizh lâret eo fall an holl draoù a Broioù ar Reter ha mat an holl draoù amañ. Arabat ankounachaat an dilabour, an disingal-ded, gwiroù ar minorezhou nac'het...

— Diwall Jakez, amañ ez eus askol e-touez ar c'horz.  
— Ya, gwelet am eus ha santet ivez!  
— Achanta, tud yaouank ! poniañ a rit eme un dastumer all o tremen gant e gador gampin hag e seier.

— Ya, ya ! Ret eo. Ul lur ha tri-ugent santim ar c'hilo dastumet, n'eo ket paet ker. Ret eo serrin un toullad brav evit gouñt e zevvezh. Arabat koll amzer !

— Gwir eo. Ha c'hoazh eo brav ha sech an amzer. Evel-se eo posupl ober ampled.

— Ya, eme Annaig, ha priz a zo war ar "c'hoko" er bloaz-mañ, ivez.

— Ya, tri bloaz'zo eo mat ar prizioù. Abalamour da se e vez hadet tachennoù bras evel houmañ. Gwechall e veze lakael nebeutoch, daou pe dri devezh-aral hepken.

— Pell 'zo e vez hadet "koko" e-barzh ar vro, a choullenn Annaig ?

— O ! Ya. Soñj am eus da welet "koko" abaoe am eus soñj eus un dra bennak. N'eus ket pell c'hoazh e oa "koko" ha kig yar ur meuz istimel tro-dro da Bempoull. Servijet e veze zoken en eureujoù. Gwac'h eo ar "c'hoko" eget "al lingot" a vez implijet d'ober "cassoulet". Alese, moarvat e feu e vrud. Met bremañ eo ret diwall rak marmouzerzh a zo war an had. Ar "c'hoko" mata e vez c'hwec'h favenn wenn, c'hwec'h arkoenn e-barzh pep kloreenn. Amañ n'int ket fall.

— Nann, nann, eme Jakez, pemp pe c'hwec'h a vez peurvuiañ e-barzh.

— Ale, tudoù, eme an den, ret eo din mont adarre. A-henô-all ne Chouezin ket ma devezh. Chañs deoc'h !

— Ha deoc'h ivez, eme an daou yaouank.

— Poent eo hastañ, eme Mona. Tremena a ra an amzer.

— Sell 'ta ! eme Jakez, en deus savet e benn diwar e labour, tud 'zo o tont e-barzh ar park.

— Ya, eme Annaig, Paotred Mari Robin ha neuze aotronez all gant o dilhad d'ar sul. A-re-mañ n'int ket deuet da zastum "koko" sur mat.

— Nann, ne gredan ket, n'int ket gwisket diouzh se.

— Ober a reont goullenn digant an holl dastumerien a zo er park 'm eus aon. Neuz e n'o deus ket echu. Marteze eus kent a duj war an dachenn ! Daoust piv emaint o klask ?

— Dalc'homp gant holl labour bepred. Gwelet e vo pa erfuñt amañ, eme Jakez.  
Hag an daou yaouank da ganderc'hel da zbab klor "koko" e-touez ar c'horz luzhiet en em led etre o zried.

Ur pennad goude e tegouezh diraze an archerien hag ensellerien al labour, paotred o dilhad sul. Goullenn a reont digant an daou studier, o anv, o oad, o c'hrom-lec'h, evit piv emaint o labour hag en int disklriet d'ar M.S.A. hag ur bern traoù evel-se.

Lavaret a reont dezhe ivez ez eo labour, labour kuzh difennet gant al lezenn.

— Labour kuzh ! eme Jakez, pa oa tec'hel an aotronez-se. Labour kuzh a lâran me ivez ! Ha ni amañ e kreiz ar park e-kichen an hent bras !

(Da vezañ kendalc'hel)

**MENOZIOU DIEUB**

**Politikerezh**

**Buhez hag oberiantiz da ved ar gapitalourien (?)**

**Emañ bed ar gumunourien o vervel, hervez**

Daoust hag ho peus lennet kalz eus ar c'hazetennoù ? « Le Monde en o zouesk ? Ur wech c'hoazh e vez splann ar renadur dibabet gant an holl anezhe. Ne reont nemet tagañ ar gumunourien gant divergentiz hep soñjal, sanset, e tistrole an tamall a-enep dezhoù o-unan da lavaret eo, an hevelep rebechoù savet a-enep an Unvaniezh Soviedel. Skouenoù hon eus diskouezet dja war niverenn zivezhañ ar P.B./P.V. evel un torfed didorus o vougan ar pobladou. Kenderc'hel a reont gant amrouennou nevez kemeret e pep lec'h e-barzh ar bed, kiriek da c'hom stag ouz an « EUZH » evel a Kuba. Disoñjet eo bet e vae Kuba e piau d'ar Stadoù-Unanet evel un dravadenn (Koloni) ha sunet eus an Amerika latin en un doare mezhus. Troioù kamm a zeu pep an amzer azot gant ar C.I.A. e Kuba gant skour ar Gubaz gwerzhet hag annezet e Miami.

**Krogomp gant Stad-Frañs**

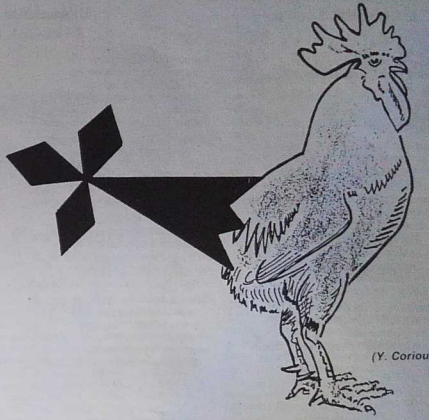
Kreñvaet eo direzou buhez fall ar Strollad kumunour Penaos ?

1) Un enklask embannet otzoloñ ez eo prest da vervel abalamour d'ar votadeg a greskfe, hervez, niver e enebenen pe e adveveshaerien (réformateurs). Hep doustañ eo ar barn, en ur gweled niver : 13 mouezh a-enep 128. Aze emañ istor ar wessennad hanter-leunet hag ar werned hanter-goullenderet, gant evenen eurus d'un tu hag evenen glac'haret d'an tu all. Evel ma welfe ez eo deuet e bras a niver an damallenen tost d'ar brasañ. C'hwia a larfe ez eo gwelet an zilli a-dreñv mouezhoù an 13 den. Met dav eo kompren o deus votet en zilli, (re an diazezh) e-barzh kavennoù lec'hel pe « ar vroù ». 13 mouezh a-enep 128 a servij hervez ar sellou, re a gar pere o deus kasoni, evit gouñt piv a zo trec'h.

2) Un enklask embannet meur a wech c'hoazh evit prout ez eo aet Marchais da Vro-Alamagn hervez e youl deshañ-e-unan. Tost da 20 vloaz en doa. Piv n'en deus ket graet faziou d'un oad-se ? Furchal a reont dezhoù an diellou, (re an Svet Reich) evit kaout e sinadur oc'h anv e oa a-du gant e engouestadur.

3) E Stadoù-unanet e tiskouez ivez pegen bihan e oa e Strollad kumunour hep displegañ perak gant an doareoù implijet a-enep. E Breizh-Veur me mes-mad eo.

4) Mesket eo buhez Strollad kumunour en URSS gant hini Strollad kumunour Stad-Frañs daoust d'an diforc'h bras etreza, daoust d'ar feulster implijet du-se, daoust d'ar plasou-labour dalc'hel evit e izili evel tud a-garg.



(Y. Coriou)

**Strizh eo spered ar Franzieren**

N'eus nemet gweled splann ar gumunourien pegen izel int diskennet. Savet int bet evit stourm a-enep galloud an arc'hant. Koulskoude ijinet eo ar Stadoù, evel hini Bro-Frañs evit kreñvañ nerzh ar Stadoù-se en ur soñjal aloubiñ douaroù nevez, sunañ anezhañ ha dastum muoc'h a c'houmouid. Penaos an embouezh douet eus ar gapitalourien a sikour anezhe dre o strizh-broadelouriezh par da hini Le Pen war an tu dehoù ? Gouzout a reont, fall a-walc'h marteze, he doa droed an Unvaniezh Soviedel da gaout broioù emren anvet Republikoù. Kizh e oa Strollad kumunour Maoris Thorez, hini Marchais a-enep d'an embrenerien o vevañ e-barzh en Eggiagon. Dalc'homp soñj eus d'ar lazhadegoù « komandet » gant De Gaulle hag e servijerien ha sentet plugas gant ar gumunourien.

**Ar « Putsch »**

Diwanet eo bet ar « putsch » digant tud a-du gant marevezhoù spontus o klask gouñt en-dro o distro. Prest int da nac'h « ekonomiezh ar marc'had ». Barnet eo ar gumunourien-se da deurel an demokratezh er-maez. Gwir eo met daoust hag e vez heuliet mat gant an tu dehoù ? N'eus nemet selled ouz Diler Gwicheard ne rak ket « four » eus soñjoù ar bobl e « Breizh al Liger » e-karver he santimantoù breizhek. Ar paouentezh, an dilabour, ar go-pri izel ha traoù all a vo gwashoc'h en URSS. Daoust da se tud ar brasañ gouñt a zo o c'hlaout gant an hufvre da gaout muoc'h a vadoù hep enebiezh an dud vuud a-enep.

DAOU GANAOUENN (gant Kristen Nicolas)

Ur skleur teñval

Skrij ma vije neb na ouelje  
En ur glask komprennet  
Deus peseunt danvez zo ar Bad  
O c'hom d'inerzh hag heb askie  
Torfedoù, torfedoù 'zo bet  
Met'allas an Seiz a hiziv  
Ar pezh eo n'eo ket brav  
Va mamin-douar a zo krignet  
Kroget ar c'hign-bev enni  
Ur baradoz en dije bet  
Degemer mat ha diharzet  
Met'allas an drouk 'eo enni  
Trowalc'h ar wech-mañ, awalc'h 'zo bet  
Lârit deomp Petra 'zo nevez ?  
War an dachenn minorelezh  
Na lazhit ket ken ar Gueded  
Trowalc'h ar wech-mañ, awalc'h 'zo bet  
Lârit deomp Petra 'zo nevez ?  
War an dachenn joriou mab den  
Ar Gueded a zo distujet  
Kuzhet an heol war zo amañ  
Chomet e kañv va zamm spered  
Bez 'zo gloazoù na sero ket  
Bez 'zo geroù vel 'Poc'h warn' Douar  
Galv  
Na lazhit ket  
Na kurd na den  
O me ho ped  
Na kurd na den  
Evit peoc'h warn' Douar  
(Kanaouenn gant Kristen Nicolas)

Diwar Benn Kudennou FR3 Breizh ha Broioù al Liger

Vliz her gant Alain Bienvenu

War lerc'h kinnigoù an Ao. Louis-Marie Davy e karg eus ar skign rannvro d'an 2 a viz Gwengolo 1991, bet graet esprez kaer dre gomz, ha bet kadarnet gant an Ao. Jean-Pol Guguen Rener rannvro FR3 Breizh - Broioù al Liger d'an 9 a viz Gwengolo 1991 a oa evel hen :

1. Lemel post an den e karg eus an abadennoù brezhonek da laret eo tamm bujed na aezamantoù teknikel a ratozh ebed ken.

2. Berz da fardañ abadennoù faltazi c'hoariva, da lakaat tresa dennoù bev e brezhoneg, pezh a zo nac'h kement doare krouñ arzel e brezhoneg ha kement program evit ar vulgare.

3. Skignañ e-barzh ar « région programme » hepken ha n'eo ket war Breizh istorel ar 5 departamant.

4. Chadenn ar Vro a yafe d'ur magazin sizhuniek fardet gant an 14

Annezerien ar Bed e oaint ivez  
va reor gant hoc'h harzoù  
va reor gant ho kerioù  
N'eo ket ur gontaden mat ho konchenn  
ma oullac'h ket mañ ho kudenn  
deoc'h da chilaou-se, me ho ped  
Ledan ar vro-se ha brav awalc'h  
vit kant milion a dud krenn  
Pell 'zo 'raok ma teufent  
Re vras koulskoude 'vit kanamezañ  
Ha droist-holl pa'z eo ar gwir-mañ  
d'ar re all pas deoc'h, me ho ped  
Pobloù minoret ar bed-mañ  
ho predeur ha c'hoarezed  
'maint o vervel 'n ur ouelet  
En ho panlev er-maez diak ho tor  
na weilh ket met kinek oc'h  
deus ar gwalleur mañ, me ho ped  
Daevou an dienez 'maint o skuilhañ  
heñvel ouzh blaz ar marv  
o red' c'hoazh hag atav  
met biskoazh na lazho tan an Diaouel  
war al lum un noz dirollet  
'Pa strake 'n taran, me ho ped

Breudeur e c'hoarezed (Kan evit an Aborijened)

Sell ouz breur ha sell ouzhit  
er vro lec'h m'out o vale  
gwerchall savas ar vutuz  
Met 'vito se talveze ar marv  
An euzh ha krizder tro-war-dro  
Lâr din deus o'lec'h 'maout me ho ped  
Mantret on breur met po ket va dorn  
ma sonjez-te evel-se  
'Peus ket gwelet o zremm dezhe  
Daoust hag a peus lennet 'barzh o c'halon  
Deoc'h levnevez 'oa ur get tomm  
Fenos eo 'vel skorm, me ho ped  
Deus an domanezh 'maon o kaozeal  
glac'har ha tristidigezh  
'Torfedoù, gouennelouviezh  
me ho ped na bleuñvenn na kurunenn  
us d'ho pro met ar vevz hepken  
deoc'h da chilaou-se, me ho ped

Galv :  
Hej hag ijin ha nij, me brother  
Don et preder - emomp breudeur.

K.N.

HARPIT  
POBL-VREIZH  
KOUMANANT !  
ADKOUMANANTIT

gwelloc'h n'ac'hañ ar c'hontrad nevez evit 12 miz e-giz produktour « Hebbô Chadenn ar Vro » bet kinniget din ha chom a rin aketus o sellot ouzh dibun an darvoudoù.

Dre ma n'on ket ken e karg, hag echu gann ma « dever da devel », e c'hellan gweli eget nikun reiñ testeni eus ar stourm diehan a vez red ren evit kreskiñ an aezamantoù dister dister gwashoc'h eget dister zoken a vez roet gant ur chadenn servij publik ha fae ganti d'hor sevenadur a virit bezañ doujet kement a sevenadurioù all bet dizololet nevez-vo e Europa ar Sav-Heol.

Alain Bienvenu  
Bet Rener an  
Abadennoù Brezhonek



La Jonque avant le drame.

LA JONQUE : 2 + 1 = Combien ?

Lorsque, en juillet 1987, nous avons pour la première fois évoqué le naufrage en mai du chalutier concarnois La Jonque, nous pensions que ce pouvait être le début d'une chronique longue, difficile et pénible. Nous n'étions pas si nombreux alors à demander la vérité, nous avons même été les premiers. Aujourd'hui, parce que l'enquête a porté à plusieurs reprises, judiciaires et techniques, l'affaire est devenue fortement médiatisée. Il est incontestable qu'en particulier le reportage et le débat diffusés par TF1 au printemps dernier dans le cadre de l'émission « Le Droit de Savoir », ajoutés à de nombreux articles de presse dont ceux de Bernard Thomas dans Le Canard Enchaîné, ont marqué un tournant irréversible : cette affaire est désormais portée devant l'opinion.

Dès le début, devant certaines contradictions qui apparaissent, notre attitude a été de ne privilégier aucune hypothèse, mais de n'en rejeter aucune. La Jonque, il fallait en parler, les contradictions, il faut les lever. Ce faisant, nous pensons, sans nous aligner forcément sur leurs thèses, avoir aidé les familles dans leur recherche opiniâtre de la vérité, dont la connaissance est essentielle dans la mise en œuvre de procédures accroissant la sécurité à la pêche.

L'épave a été renflouée, étape essentielle. L'opération a révélé l'absence de restes humains à l'intérieur, et aussi un important enfoncement de la coque, ce que n'avaient pu établir ni l'enquête nautique (procédure dont nous dénonçons depuis de nombreuses années l'insuffisance), ni la plongée sur épave en juillet 1987. Le juge a nommé deux collègues d'experts, dont les conclusions ne seront pas connues dans l'immédiat. Quelles qu'elles soient cependant, on peut dire que les choses ont avancé : dans la recherche des causes d'accidents de mer, il existe des possibilités qui n'avaient jamais été mises en œuvre, et la juridiction civile a prouvé sa capacité à aller très loin.

En attendant, les thèses continuent à s'affronter. La Marine nationale s'exprime par l'intermédiaire du VAE Turcat dans sa revue « Cols Bleus ». Mais il n'y a rien de neuf. Le VAE Turcat y confirme qu'un avion Breguet Atlantic à « largué deux chaînes SAR (dinghy + filin) à côté de ce qu'il croit être un dinghy » et que le chalutier guinéiste Liou an Amzer a récupéré une des deux chaînes SAR. Cela, nous l'avons déjà écrit. Il faut confronter aux relevés de communications du 17 mai : 17 h 20 Conquet Radio à CRA - Amzer a récupéré un zodiac, personnes à bord (sûrement SAR) (...).

17 h 25 CRA à Conquet Radio - L'Amzer a récupéré les deux chaînes SAR. Ne voient rien d'autre (...).  
18 h 13 CRA à Conquet Radio - En contact avec l'Amzer. Lui demande des précisions sur les radexes ramassés. Ce sont bien a priori les deux chaînes SAR (...).

22 h 15 OPS Lorient Lann Bihoué à CRA - l'équipage a largué 2 chaînes SAR. Une récupérée par le chalutier, l'autre par le bateau polonais. Voudrat savoir comment ils les récupèrent.

23 h 02 CRA à Conquet Radio - Pour contacter Adam Osnyk pour savoir sa destination. Chaîne SAR à son bord.

Deux canots sur un chalutier plus un sur un cargo, ça fait combien ? Un grand et un petit canot ont été entreposés aux Affaires maritimes du Guivivac. Que sont-ils devenus ? Qui est devenu le canot repris par l'Adam Osnyk ? Entre le compte de deux et le compte de trois intervient cet effacement de bande dont le juge dit qu'il ne peut être imputable à une erreur de manipulation et dont « Cols Bleus » affirme qu'il a été réalisé par économie. D'ou sans doute la surimpression de communications du 20 mai entre des communications du 17 mai : on ne garde que ce qui est important.

P.G.  
Note : Voir PB 293, juillet 87 - 286, octobre 87 - 290, février 88 - 317, mai 90.

Citroën : Bretagne d'abord

Au moins pour les 1.800 licenciés qui frappent les salariés de Rennes, alors que ceux d'Aulnay et de Poissy ont du mal à répondre à la pression des heures supplémentaires (selon un délégué Cgt de Rennes).

Lors de leur réunion du 31 août à Pontivy, l'UDB, Franck Breizh, Emgann et Pobl ont constaté que les instances politiques bretonnes n'ont pas plus été capables d'influer l'événement que lors de fermeture des chantiers navals de Nantes, de la crise du téléphone dans le Trégor ou de la mise en place du plan Mellick sur la pêche.

Loire-Atlantique

Rencontrant le Recteur d'académie au lycée nantais des Bourdonnières, à l'occasion d'une visite de rentrée, Michel François, conseiller municipal UDB de Nantes, lui a fait constater que ses engagements n'étaient pas tenus pas d'enseignant pour assurer les trois heures de cours annoncées. Le manque ainsi au moins 15 h sur les 36 qui devaient être en place ! Une manifestation de parents allait dans le même sens quelques minutes après.

Après Ancenis en début d'été, Châteaubriant envisage de se doter d'un aérodrome d'affaires. Mode ou vraie nécessité ?

SPORTS

Pour le dernier mondial d'athlétisme trois Lituanais qui avaient de grandes chances de médailles ont refusé d'y aller sous les couleurs de l'URSS à cause des événements du 13 janvier et de la répression.

Ainsi le vice-champion olympique du disque s'engage dans les meetings sous le maillot de sa république qu'il portera sans doute aux prochains Jeux Olympiques.

Une fois de plus (comme la dernière fois) grâce au Dom-Tom et à la Bretagne, la France n'est pas revenue bredouille du mondial (4 x 100 mètres et 400 m féminin).

Félicitations à la nouvelle championne du monde Marie-Josée Pére qui est d'origine bretonne et goudeloupeenne.

EUROPE-INFO

Siméoni pour un doublement des crédits européens culturels

On se souvient comment Max Siméoni avait obtenu, l'an passé, un quasi-doublement des crédits européens en faveur des langues et cultures minorisées. 2 millions d'écus en 1991 au lieu de 1,1 million en 1990. Cette année, la confrontation s'annonce encore plus difficile car Max n'est plus le rapporteur du Parlement européen pour cette ligne budgétaire.

Il a fallu donc opter pour une autre tactique et c'est au nom de l'intergroupe des langues et cultures minorisées que 17 députés européens (nationalistes, verts, socialistes - non français évidemment) ont demandé l'inscription de 4 millions d'écus au budget 1992. La partie sera rude car la Commission européenne et le Conseil (les États) veulent au contraire ramener les crédits à 1,5 million d'écus.

Pourtant, le fonctionnaire européen de la Commission qui est chargé de l'exécution de cette ligne budgétaire a informé l'intergroupe parlementaire qu'avant la fin de l'année ses services auront reçu des demandes d'aide conformes aux critères d'admission pour un montant total d'au moins 6 millions d'écus, c'est-à-dire trois fois plus que les crédits disponibles.

Comme l'an passé, nous lançons un appel au mouvement associatif pour qu'il mette la pression sans tarder sur le gouvernement français, en particulier le ministre du budget Chasse, qui demeure l'un des adversaires les plus acharnés de cette ligne budgétaire. Tout va se jouer au cours des prochaines semaines.

L'Est et les peuples d'Europe de l'Ouest

Problème des nationalisés: Suite aux changements à l'Est, le problème se repose en Italie (Val d'Aoste) et en Espagne (Catalogne).

La multiplication des déclarations d'indépendance en Europe de l'Est a évidemment des retombées en Europe occidentale. En Val d'Aoste (région autonome francophone d'Italie), l'Union Valdôtaine, principale formation politique au Parlement autonome et partenaire de l'UDS au sein de l'Alliance libre européenne, a réclamé l'indépendance, mais aussi la refondation de l'Etat italien sur une base réellement fédéraliste (mais pas de rattachement à la France, dont elle craint le centralisme) et l'établissement d'une commission internationale sous l'égide de l'ONU chargée de la sauvegarde des autonomes.

Le Président de la Généralitat de Catalogne, le démocrate-chrétien Jordi Pujol, a affirmé quant à lui: « Nous avons les mêmes droits que la Lituanie, même si elle les exerce par la voie de l'indépendance, et nous par celle de l'autonomie ». Le leader nationaliste catalan estime que la reconnaissance de l'indépendance des États baltes devait conduire le gouvernement espagnol à modifier sa politique concernant la nation cadienne. Selon Pujol, Madrid aura l'occasion de prouver sa disponibilité à changer d'attitude lors des imminentes négociations sur le système de financement autonome en Catalogne.

Un oranger sur le sol irlandais

Par Roger Faligot

Grenades françaises contre l'IRA

L'entreprise d'armements Luchaire (la même qui était au cœur du scandale des ventes d'armes clandestines à l'Iran en 1986) est très fière de la nouvelle grenade anti-blindage qu'elle a mis au point et baptisée HEAT (High Explosive Anti-Tank). Elle a pu l'expérimenter au cours de la guerre du Golfe, côté irakien? côté iranien? Les deux? Le prospectus ne le dit pas.

En tous cas, fin août, le ministre de la défense britannique a annoncé qu'elle allait équiper le corps expéditionnaire en Irlande du Nord pour combattre l'Armée Républicaine. L'IRA posséderait-elle des chars lourds de nos jours? Il paraît que non. Les grenades seront utilisées dans des attaques préventives contre les lances-motors montés sur des camions.

Judith Ward

La Justice de sa gracieuse Maesté n'en a pas fini avec les erreurs judiciaires concernant les Irlandais.

Depuis dix-sept ans, Judith Ward est derrière les barreaux. En 1974, elle est accusée d'avoir déposé une bombe dans un bus qui utilisaient habituellement les familles de soldats anglais. Elle a fréquenté des milieux républicains et a toujours rêvé d'entrer au Sinn Féin. Mais celui-ci l'a écarté pour une instabilité mentale. Résultat: lorsque la police l'arrête parmi d'autres suspects, elle s'accuse fièrement. Une première fois, les policiers lui font savoir que sa déposition ne coïncide pas avec preuves accumulées par l'enquête. Elle ne peut pas avoir amorcé la bombe! « Je me suis contentée de déposer le sac! », répond-elle. Nouvelle enquête: elle a encore menti ou s'est trompée. Finalement, sa déposition est taillée sur mesure et peut enfin être acceptée par un tribunal: elle est condamnée.

« J'ai plongé dans la dépression, je n'ai pas eu le courage de me défendre, j'avais l'âge mental d'un gamin de douze ans », explique-t-elle aujourd'hui du fond de sa cellule où pour la première fois, elle a décidé de se défendre. En attendant d'obtenir une réhabilitation prochaine, et tandis que s'amorce une campagne pour sa libération, elle se passionne pour l'histoire et l'information. On peut toujours lui écrire à Durham Prison.

De Valera interdit d'antenne

Le film TV que je devais réaliser avec mon ami Ami Kautler ne se réalisera pas pour une raison qui en dit long sur la liberté d'expression dans ce « les britanniques ». Il s'agissait - selon le synopsis réalisé pour le Centre national du cinéma d'un portrait d'Eamon de Valera, président du conseil puis président de la République d'Irlande du Sud. Des dizaines de témoins et des acteurs de cette époque du siècle avaient accepté d'y participer pour la première fois. Un détail: les télévisions anglaises et irlandaises ne peuvent faire laisser parler à l'écran des

représentants de l'IRA. Impossible de produire des images (d'archives) où l'on voit des chefs de l'IRA comme Sean MacBride (plus tard Prix Nobel de la Paix) ou De Valera lui-même. Donc aucune co-production possible avec des chaînes françaises intéressées et la boucle est bouclée.

Hidden Agenda

Par contre un film de fiction vient de sortir qui mérite un vaste succès: « Hidden Agenda », de l'Anglais Ken Loach. Rarement, depuis « Z » ou « Etat de siège » de Costa-Gavras, a-t-on aussi bien mêlé la technique du thriller à une histoire tout à fait véridique des manipulations des services spéciaux britanniques en Irlande. A voir d'urgence.

ÉCOSSE

Le Parti nationaliste écossais veut l'indépendance en 1993

Inverness, 19/09/1991 (Agence Europe) Le Scottish National Party a ouvert son congrès annuel par l'appel « Ecosse libre d'ici 1993 ». Le parti, qui espère obtenir un million et demi de voix aux prochaines élections générales (en 1987, il en avait eu seulement 420 000), a mobilisé pour sa campagne l'acteur Sean Connery. Selon un sondage du « Scotsman », 37 % des Écossais sont pour l'indépendance et 41 % pour l'autonomie.

HUMEUR

LA JOIE !

Non seulement, on est content, nous autres de voir les rigarolos du KGB en caleçon, mais, en plus, on est content de se voir entourés de gens contents. Parce que maintenant on sait que la majorité des zozogonaux est contre un état centralisé tenu par un complexe militaro-industriel, s'appuyant sur une police bien hiérarchisée, des médias assez dociles (comme le SIPRA) et a fait la preuve - s'il en était encore besoin ! - Et pour le maximum d'autonomie des peuples qui le demandent !

D'accord, on n'a pas le goulag, pas de parti unique, pas de police politique omnipotente. Mais la poussée de la droite et de l'extrême-droite, la démobilitisation croissante des citoyens, le recul des syndicats, le maintien des écoutes téléphoniques, la centralisation des décisions essentielles et du développement économique, l'orientation massive de l'information par ceux qui ont les moyens riches de la communication moderne, et les moyens de pression sur les médias, le pouvoir considérable du complexe militaro-industriel (...), conduisent-ils par une liberté croissante de ceux qui ne patougaient pas dans le consensus?

Laou Nedeleg

Genève 1991: Ne nous faisons pas trop d'illusions !

Le rapport final de la réunion d'experts de la CSCE sur les minorités nationales tenue à Genève du 1<sup>er</sup> au 19 juillet dernier (1) n'incite guère à l'optimisme.

Les engagements contenus dans la Charte de Paris et dans le document de la réunion de Copenhague sur la dimension humaine de la CSCE sont bien sûr réaffirmés. Evidemment, il est précisé que "la paix, la justice, la stabilité et la démocratie exigent que l'identité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse des minorités nationales soit protégée et que soient créées les conditions de promotion de cette identité". Mais ne cherchez pas dans ce rapport un mécanisme de contrôle de l'application de ces bonnes idées et des principes contenus dans le document de la réunion de Copenhague. Il n'y en a pas.

De bonnes intentions

Vous trouverez cependant des bons conseils. Ainsi, le rapport précise que "lorsque sont débattus des problèmes relatifs à la situation des minorités nationales, ces dernières devraient avoir la possibilité effective de jouer un rôle, conformément aux procédures de prise de décision propres à chaque Etat".

Toujours selon ce rapport "les personnes appartenant à des minorités nationales ont le droit d'exprimer, de préserver et de développer librement leur identité (...) et de conserver et développer leur culture sous tous ses aspects en étant à l'abri de toute tentative d'assimilation collective gré".

Des résultats positifs ont été obtenus par certains Etats dans le respect des droits des minorités, notamment "par une administration locale et autonome, ainsi que par une autonomie sur une base territoriale", et "en offrant (...) l'Etat français part socialement de la demande, en fait non évaluée et non satisfait) aux personnes appartenant à des minorités nationales un enseignement dans leur langue maternelle, d'un type et d'un niveau satisfaisants".

Les Etats doivent en principe offrir "des moyens de recours efficaces aux personnes ayant fait l'objet d'un traitement discriminatoire sur la base de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une minorité nationale".

Les Etats de la CSCE "sont convaincus que l'observation directe et l'expérience des organisations non gouvernementales, groupes et individus peuvent être extrêmement précieuses pour promouvoir l'exécution des engagements de la CSCE relatifs aux personnes appartenant à des minorités nationales".

Voir les réalités en face

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec ces bonnes intentions ! Mais sachez, Bretons, que cela ne vous concerne pas. Il n'y a



Yves JADIN

pas en France de minorités nationales, comme le disent l'Etat français et ses représentants. Donc, Bretons, vous ne pouvez bénéficier des droits ainsi affirmés.

L'Etat et le gouvernement français ne peuvent être que satisfaits de ce rapport. En effet les minorités ne sont pas reconnues comme des groupes ayant des droits collectifs. On ne parle que des droits des personnes appartenant à des minorités nationales (cette formulation revient près de trente fois en douze pages !). Les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont le fondement de la protection et de la promotion des droits des personnes appartenant à des minorités nationales. Les mesures nécessaires pour protéger l'identité des minorités nationales doivent être conformes aux principes d'égalité et de non-discrimination à l'égard des autres citoyens (ainsi reconnaître pleinement les droits linguistiques et culturels des Bretons pourrait donc créer une discrimination ?). Ce sont là les idées exprimées à Genève par les représentants français?

Il y a encore mieux dans le genre. Ainsi les Etats participants "notent que toutes les différences ethniques, culturelles, linguistiques ou religieuses ne conduisent pas nécessairement à la création ... (par qui ?) — de minorités nationales". En clair cela veut dire que, main dans la main, avec bonne conscience, la Turquie va continuer à opprimer les Kurdes et la France va continuer à laisser mourir la langue bretonne, sans que la CSCE puisse dire quoi que ce soit. Aux extrémistes opposés de l'Europe, ces deux Etats mènent sans vergogne leur politique de chauvinisme nationaliste et osent en plus signer le rapport de la réunion de Genève appelant à lutter contre le racisme, la xénophobie et la discrimination !

Ce n'est cependant pas cela qui empêchera de revendiquer la reconnaissance des droits du peuple breton. Bien au contraire !

Y.J.

Trois municipalités basques demandent l'indépendance d'Euskadi

Les municipalités de Bermeo (Biscaye), Oartzun (Guipúzcoa) et Euzarri-tranaz (Navarre) ont voté le 6 septembre une motion en faveur de l'indépendance d'Euskadi. Le texte a été voté par une majorité Henri Batasuna-Eusko Alkartasuna.

Le Parti Nationaliste Basque (PNV) reste dans une expectative prudente. Certes, au parlement de Madrid, il a critiqué le peu d'empressement du gouvernement espagnol à reconnaître les républiques baltes, mais en même temps le président de la Communauté autonome basque (trois provinces sur quatre au sud des Pyrénées) se méfie d'un certain "mimétisme autonamique". Le PNV de Bermeo n'a toutefois pas voulu être en reste: il enverra un texte dans le sens du "plein exercice de la souveraineté nationale", aux municipalités et institutions des sept provinces basques en les appelant à se réunir le 30 novembre à Guernica.

En Catalogne, le président de la Généralitat, Jordi Pujol, considère que "c'est le moment ou jamais" de régler la question de la différenciation catalane. Il est suivi par les partis catalans et par les évêques de Catalogne. A tel point que le numéro 3 de l'Etat espagnol, le président du Sénat, évoque la notion de fédéralisme et un changement possible de la Constitution.

De son côté, Henri Batasuna appelle à une manifestation le 12 octobre, "jour de l'hispanité", pour défendre le droit à l'autodétermination des Basques en Euskadi.

(D'après "Enbata").

Les bons terroristes

Le premier ministre israélien, Itzhak Shamir, a estimé le mercredi 4 septembre que le recours par les Juifs au terrorisme pour créer l'Etat d'Israël était justifié. Par contre, selon lui, le terrorisme ne l'est pas aujourd'hui pour les Palestiniens (1). Cette déclaration a été faite lors d'une interview par la radio de l'armée israélienne à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création du groupe Stern. L'actuel premier ministre a fait lui-même partie du groupe Stern, qui a utilisé le terrorisme contre les Britanniques qui exerçaient leur mandat sur la Palestine.

C'est le groupe Stern qui est notamment responsable de l'assassinat en 1944 au Caire du ministre-résident britannique Lord Moyne et de celui en 1946 du comte Folke Bernadotte, médiateur de l'ONU. Ce sont les groupes terroristes sionistes qui en juillet 1946 ont fait sauter à Jérusalem l'hôtel King David abritant les services britanniques et qui ont perpétré en avril 1948 (avant la première guerre israélo-arabe) le massacre de Deir Yassin pour faire fuir les paysans palestiniens.

(1) "Le Monde" du 6.9.1991.

Y.J.

## Appel pour une redécouverte des peuples des Amériques d'hier et d'aujourd'hui

Accostant le continent américain le 12 octobre 1492, Christophe Colomb, héros de nos manuels scolaires, découvrait la nouvelle route des Indes.

Erreur sans nul doute due à l'ignorance de son époque où les européens, convaincus d'être le centre de l'univers, dressaient des mappemondes sur lesquelles l'Europe était le territoire le plus étendu de la planète.

L'ancien monde découvrait ainsi un prétendu monde nouveau, un monde sans histoire et sans hommes. « L'Indigène n'est pas un être humain ». Un tel jugement autorisa toutes les exactions : massacres, mise en esclavage, destruction des communautés et répression culturelle et religieuse.

Aussi peut-on s'interroger sur la « Rencontre entre deux mondes » que commémorent aujourd'hui les gouvernements européens, japonais, nord et sud-américain. Cette grande fête prend les allures : de célébration de l'invasion de l'Amérique par l'Espagne, celle-ci profitant de l'occasion pour redorer son blason en vantant sa qualité de puissance pionnière de l'Occident ; de célébration de la race et de l'hispanité ; de célébration de l'arrivée des conquérants comme le début de l'histoire américaine et l'avènement du progrès et du développement.

S'agit-il de commémorer 500 ans de domination, d'exploitation, de discrimination, de répression et d'aliénation culturelle ?

S'agit-il de commémorer 500 ans de douleurs, d'humiliation, de mort, d'acculturation et de conversions forcées, de falsification de l'histoire, de mise en réserve, de marginalisation, comme le rappellent dans une déclaration solennelle les représentants de 72 organisations de 21 pays américains lors du lancement de la campagne « 500 ans de résistance indigène et populaire ». Cette campagne, décidée en octobre 1989, propose une alternative : que 1992 soit pour les populations indiennes des Amériques un moment historique pour faire connaître et reconnaître leurs droits légitimes niés au cours de cinq siècles.

500 ans de résistance indigène et populaire signifie pour les peuples des Amériques : Le respect des droits de l'homme et le rétablissement de la primauté de la société civile dans des États encore pour la plupart militarisés ; la défense des valeurs matérielles et culturelles des peuples indigènes d'Amérique : le respect de la terre, la

préservation du milieu écologique, le respect des centres cérémoniaux et des sites archéologiques qui sont la richesse de ces cultures, mais aussi le recouvrement de leur histoire, de leurs valeurs communautaires, l'unité entre les ethnies et les peuples ; la lutte commune des secteurs sociaux et populaires contre une dette extérieure qui les appauvrit ; l'accès à la propriété de la terre pour les indigènes et les non-indigènes ; l'obtention de meilleurs salaires pour tous.

A l'heure où l'on assiste en Europe à la montée des intolérances, 1992 doit être le point de départ d'une redécouverte de la richesse des civilisations américaines, de leur patrimoine culturel ; d'une solidarité avec les déshérités, les opprimés et les sans-voix des Amériques ; d'un processus d'échanges entre les peuples européens et américains fondés sur le respect mutuel dans la paix et la coopération.

Pour cela, les signataires du présent appel, solidaires avec les peuples américains, dénoncent la glorification de la découverte des Amériques et s'engagent à : impulser et participer à la campagne de sensibilisation de l'opinion publique internationale et de solidarité avec les peuples des Amériques dans le cadre de la Campagne « 500 ans de résistance indigène et populaire » ; soutenir les initiatives des peuples des Amériques pour : la réappropriation de leurs terres confisquées ; la préservation du patrimoine écologique ; les décisions sur leur propre mode de développement ; exiger la reconnaissance du droit à l'autodétermination des peuples américains ; organiser conjointement un programme de manifestations culturelles, sociales et politiques dans le cadre ainsi défini, et permettant aux peuples indigènes des Amériques d'avoir toute faculté de s'exprimer eux-mêmes sur leur destinée et celle du monde.

Ainsi, il est grand temps d'annoncer à la face du monde que les populations indiennes des Amériques n'ont pas disparu comme le dinosaures et qu'elles ne vivent pas dans les décors de western. Aujourd'hui, les Indiens des Amériques sont toujours vivants et n'ont pas envie de disparaître. Mieux, ils luttent et aspirent à ce que soit reconnu et respecté leur droit à la vie et non à la survie.

Les signatures de cet appel peuvent être adressées au collectif Guatemala, 17 rue de l'Avre, 75015 Paris.



## Appel contre le blocus de Cuba

A Cuba, la conjonction de l'embargo américain maintenu depuis trente ans et de la réduction draconienne des échanges économiques avec l'URSS et les pays de l'Est, crée aujourd'hui une situation dramatique.

Les difficultés d'approvisionnement se multiplient. Les incontestables acquis en matière de santé et d'éducation risquent de se voir remis en cause.

On critique, au nom des droits de l'homme, les caracanes de Cuba en matière de démocratie. Mais cette critique ne donne pas pour autant le droit, au nom des mêmes droits de l'homme, d'asphyxier économiquement un pays.

Nous avons sur le régime des positions divergentes. Nous nous réunissons pour dénoncer une situation qui vise à abattre un régime en affamant un peuple.

En aucun cas cette agression unilatérale par la première puissance du monde ne peut déboucher sur la liberté de ce peuple.

Nous exigeons donc la levée du blocus qui est une atteinte à la dignité et la vie du peuple cubain.

62 membres du Parlement Européen représentant 11 pays ont signé cet appel.

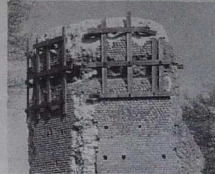
Les signataires membres du groupe Arc-en-Ciel sont les suivants : Dorothee Piermont (Allemagne) ; Max Siméoni (Corse) ; Winnie Ewing (Ecosse) ; Jaak Vandemeulebroucke (Flandre) ; Heribert Barrera (Catalogne) ; Diego De Los Santos (Andalousie) ; Neil Blaney (Irlande) ; Mario Melis (Sardaigne) ; Pedro Canavaro (Portugal).

## Aimer Saint-Malo (et la Côte d'Émeraude)

Michel Renouard, après le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan, nous présente, dans la collection « Aimer... » (« Ouest-France », un ouvrage sur Saint-Malo et le littoral voisin. Comme dans les volumes précédents, le prix est très abordable, des photos en couleurs sont nombreuses et de belle facture. Le territoire évoqué va d'Erquy à Cancale en passant par Dinan : un triangle « d'Émeraude » qui présente une unité. Certain, qu'on pense aux « pays de France » ou aux évêchés de Dol et de Saint-Malo ou à l'ancienne terre des Cotossolites. La dualité culturelle (breton-français, gallo-français, anglais-français) est aussi soulignée par l'auteur. Moins de trésors architecturaux que dans la Basse-Bretagne, mais beaucoup de rayonnement poétique et littéraire, au travers de nombreux écrivains, de Chateaubriand à Lamennais et à Roger Verceel : on réapprend que ces terres ont surtout été des terres d'action et d'aventure, des Croisés aux Terre-Neuvas, avec des traces du Québec aux Malouines et bien ailleurs dans le monde.

Pour le reste, les communes sont abordées par ordre alphabétique, avec présentation de leurs curiosités ou centres d'intérêt.

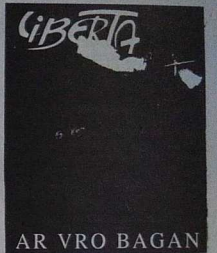
Ce n'est pas un guide exhaustif mais cela se lit bien, mêlé agréablement à l'his-



Corseul, Temple de Mars.

toire, la géographie et les anecdotes significatives. On retrouvera, au travers des sites décrits, des personnages et des événements importants de l'histoire bretonne, avec La Rouerie, Mahé de la Bourdonnais, Chateaubriand, les frères Lamennais, Surcouf, etc... Dans ces zones côtières du nord de la Haute-Bretagne, Michel Renouard se révèle un guide efficace, connaisseur averti et, à ce titre, capable de faire des choix et d'aller à ce qu'il considère comme essentiel.

J.J.M.



## AR VRO BAGAN

La pièce « Liberta » vient d'être éditée. Cette œuvre a été écrite pour le bicentenaire de la Révolution de 1789. Elle a été jouée par la troupe Ar Vro Bagan pour la première fois au château de Kerjean, puis reprise en divers lieux.

Cette pièce est de Goul'han Kervella, s'appuyant sur des textes historiques. On a aussi repris des morceaux d'écrits de Paol Keineg (Nevez Amzer ar Bodenn Ruz, La printemps des bonnets rouges), de Glenmor (Les emblaves de la moisson), d'Alan Stivell (Symphonie celtique), de Gardiñh.

Des photographes, noir et blanc, de Louis Blonco complètent le texte. Photo couleurs en couverture de Yves Breton.

Ce premier livret comprend le texte français. Le texte breton est annoncé pour sous peu. Ce texte français est cependant émaillé de quelques phrases en breton, venant souvent avant ou après une phrase similaire en français ou simplement en complément.

### Vieillard

« Je retourne vers vous, Terra de mes pères... Distrei ar ran strazeg ennoh, Bro va zadou... »

De nombreuses notes au bas des pages montrent que cette œuvre se veut objective. Sans prétendre à une reconstitution historique, elle essaye de donner un aperçu des actes et des pensées des contemporains. La leçon principale est sans doute que la soif de Liberté n'était pas l'appanage d'un seul clan. Tous regroupés sous le vocable « Les héros du passé » (Hoche comme Cadoudal) adhèrent à la scène à la fin de la pièce.

### Vieillard,

« C'est la grande mémoire de notre peuple qui se lève, qui se met en marche. Toi aussi, tu feras partie de cette mémoire ».

### Enfant,

« Je veux aller les rejoindre, ils sont si beaux dans la lumière ».

### Vieillard,

« Patience, mon petit. Kemer da amzer. Ne brûle ni les sentiers ni les marches de l'âge. Le printemps a les semailles, l'automne les cueillettes. Prends ton temps pour connaître le secret des étés et des chasses. Tu vaincas ainsi la mort. Ton peuple vainca l'oubli ».

### G.M.

LIBERTA. Éditions du Liogan, 90 p., 40 F. Mesdour, 40 bis R. de la République, 29200 Brest, et dans toutes les librairies.

### Problème n° 35

(quelques mots sont en breton. Réf. : dictionnaires R. Hénon et P.J. Hélias)

#### HORIZONTALEMENT

I. Ils volaient des Celtes partout. — II. A l'origine de l'océan ; Nugure interdite à nombre de bretonnants. — III. Concurrence la mer et le vent ; Equivalent arabe de ab. — IV. Parfois double. Comme Féron par Voltaire. — V. Ancienne forme de tenure. — VI. Caractères de Guerandais. Mot d'expression populaire. — VII. De droite à gauche ; tête de vis. Défilé contracté. Aux confins de Rennes. — VIII. De droite à gauche ; préfixe belliqueux ; fut souvent l'enjeu de luttes bretonnes. — IX. A sa pointe en Morbihan. Pronom personnel. — X. Pres de Châteaugiron, un nom à ne pas lire au premier degré. — XI. Sert à nier ; Lettres de

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

Pornic ; N'implique pas nécessairement la ruiss.

#### VERTICALEMENT

1. Créé un lien entre Guet et guette. — 2. N'est pas particulièrement pris de Nantes ; Poete surréaliste d'origine bretonne né à Paris en 1905. — 3. Dialecte breton ; Spectaculaire dans nos fleuves côtiers. — 4. Ce village de Loire-Atlantique doit valoir le coup d'œil. Epêk ; saint vannetais. — 5. Genre illustré par Ropartz et Ladmiraël ; son nom rappelle celui d'un peuple celte. — 6. Peut être breton en Vendée ; Auteur de « L'abbé de Penarbed ». — 7. Article ; Cité légendaire. On a chanté celui de Nantes. — 8. En Bretagne, traient parfois dans le besoin ; Dans un titre de Jakez Riou. — 9. Dans le désordre ; cours d'eau du Morbihan et du Finistère. Oraison populaire ou raison bretonne. — 10. Résident aux portes de Vannes.

M. ERWAN

#### Solution du n° 34

Horizontalement : I. Fontaniella. — II. Eboulis. ES (Emile Souvestre). — III. Est. Inelus. — IV. Stangala. — V. IBAN (Nab). Amic. — VI. Unité. Vent. — VII. AE. ENASTI (tissan). — VIII. Eti. Sug. Te. — IX. Rite. Remis. — X. Goclo. AE. — XI. Enseignes.

#### Verticalement :

1. Iées. Erge (Ergerz). — 2. Obstination. — 3. I. Iées. Erge (Ergerz). — 4. TU. NAT (Tan). Eic. — 5. Alignées. OI. — 6. NINA. NUR (run). — 7. Esclavage. — 8. Lames. Mac. — 9. Leu (Leuc). Inance. — 10. Assiettes.

## Peinture

### Marie-France LE THOMAS

Peintre

Au commencement une blessure. Un coup de hache dans l'éclosion de sa maturité.

Longtemps Marie-France Thomas trébuche dans les roches escarpées du rivage armoricain où ses mains se déchirent à tenter, fébriles et sans en pressentir l'issue, de saisir la prise au sacrifice du vide.

Cet affrontement solitaire avec elle-même – fille de la mer née du vent et des granits du Trégor – l'artiste s'y jette en aveugle, de ciel en gouffre, de ténèbres en éclaircies, de l'éthérée en sursauts, de feu en doute, une fronde dans sa palette. C'est des profondeurs de la mer celtique que surgissent ses toiles, pierres sur pierres marquant les calvaires accidentés de son labyrinthe, entre autres :

« Le Doute ». Sphinx écrasant de hauteur que l'être insignifiant qui n'a plus rien à sauver se risque à provoquer. La foi au ventre pourant.

« Sépulture ». Allée dolménique, corridor obscur, tâtonnements vers la lueur.

« Le cri ». Béance noire et immense dans la montagne dynamitée.

« Sur-prise » où l'ébauche d'une main cherche la brèche dans le marbre glissant.

« La Remords de Judas ». Pierres-masque tournant au regard vaincu.

« Mutilation ». Grotte abritant des êtres-végétaux informes, communauté de monstres où se réfugier.

De ces huiles – anfractuosités jalonnant son chemin douloureux – poindra l'étincelle, le choix de survivre, de reconstituer sa chapelle intérieure :

« Ravine ». Une main encore, accrochée à la pierre pour une escalade désespérée vers le ciel entrouvert.

« Gardienne de la Nuit ». Pierres-sentinelles sous la lune invisible.

« La Porte du Jour ». Camaïeu de pierres blanches baignées de soleil.

Puis, avec « Le Christ », incarnat et renaissant, couronne déflagrante de lumière, c'est le goût de vie reconquis après la métamorphose. Un autre combat aussi, que Marie-France Le Thomas engagé rageusement, contre la solitude, l'indifférence, l'incompréhension de la légitime défense qu'est pour elle l'acte de peindre. De son défi naîtront ses armes, les « Métaux mentaux », pièces de machines, outils et instruments érodés par la mer, tôles rouillées de casses à la ferraille... parmi lesquels :

« Elancement ». Feuilles de métaux irisés s'ouvrant en pétales ascendants, souples et inflexibles.

« Passage ». Dédale de tôle froissée et coupante, jusqu'aux tuyaux lisses et puissants, phallus érigés en issue.

« Trépanation ». Epaisse plaque de métal chatoyant forcée au marteau et s'ouvrant sur un cylindre d'acier bleu à la rectitude évocatrice.



Le doute



Le Christ



Les métaux mentaux



Remords de Judas

Quelques pièces, sans la couleur, hélas...

« Bifurcation ». Angle acéré à 90°. Intransigence sur fond curvé.

« La Flamme ». Carrosserie de voiture incendiée empreinte encore de feu. Cloques purulentes, gangrène semble-t-il, mais n'en cheminant pas moins, pourtant, vers la plaie vive – résurrection de la douleur – jusqu'au bleu original de la tôle... L'eau enfin, où l'être usé et flétri se ressource.

« Serpenteaire ». Fourche végétale d'ocres et de verts émergeant du ruisseau.

« La Source ». Feu d'artifice ruisselant aux couleurs conjuguées des éléments et jaillissant des entrailles de la Bretagne.

diadème étincelant, salvateur et purificateur, etc...

Marie-France Le Thomas poursuit, toujours sur la matière, une démarche picturale informelle et d'une intensité rare. Sa mission de peintre est un état d'urgence magistralement inscrit dans la rigueur et l'authenticité viscérale de son travail.

Christiane Laifaoui, journaliste

Ses œuvres sont visibles à son atelier à Perros-Guirec, sur rendez-vous en téléphonant au 96 23 03 36 et seront exposées, du 15 mai au 30 juin 1992 à la Galerie de Jadis et d'aujourd'hui à Morlaix.

## Livres

### Une encyclopédie : « Bretagne »



En effet, le survol de l'histoire de notre pays par Yves Nouaillat n'apporte pas grand-chose à côté des sommes consacrées à ce sujet, notamment par Skol-Vreizh.

Tout juste peut-on signaler que cet auteur minimise la personnalité politique de la Bretagne ancienne en qui il n'a par exemple jamais vu un territoire indépendant – ce que contesterait un chercheur comme Jean Kerhervé – et dont il estime que l'économie « n'est qu'un prolongement sans originalité de l'économie française » (p. 26), ce qui risque de faire sourcilier des spécialistes.

L'étude du milieu naturel par Jean-Paul Quiger est fort attrayante et exhaustive, mais peut faire double emploi avec la description des mêmes thèmes par Claude Benoit, Christian Bougard et J.Y. Andrieux dans l'**Histoire générale**.

Par contre l'ouvrage du CRBC comme celui de la nouvelle librairie de France ignorent l'ethnographie. Aussi apprécie-t-on ici les chapitres relatifs aux conditions de vie de nos compatriotes et qui concernent l'architecture et la maison traditionnelles, la nourriture et le vêtement, les mœurs maritimes, les cérémonies rituelles, la danse... Autant de contributions qui, sous la plume de Keranforest, Jean-Pierre Gestin, Charles Laurent, Jean-Marie Guilhaud, Bernard de Parades, Fanch Postic et Sylvette Denelle font revivre sous nos yeux un monde disparu et authentique.

On y détruit nombre de clichés, notamment celui de la mythique « table à trous », dont on ne connaît qu'un exemplaire, apocryphe de surcroît, et celui du vaisselier, simple « meuble de parade » orné de faïence en provenance de Lunéville plutôt que de Quimper... On mesure l'abîme qui sépare notre époque de jadis en apprenant que « ceux qui se gageaient dans les fermes riveraines de l'Aulne faisaient stipuler dans leurs contrats qu'on ne devait pas leur servir de saumon plus de deux ou trois fois par semaine » (p. 123).

Les rituels sociaux, liés à une religiosité toujours teintée d'animisme, riment le climat sensoriel d'une civilisa-

tion éteinte. On les décrit sans emphase, avec respect et gravité, et c'est d'autant plus pénétrant : « On ne fermait pas les portes, ni les fenêtres, afin de permettre le départ de l'âme, sous forme d'insecte (...) et on vidait les récipients pour éviter qu'elle ne s'y noyât » (p. 161). Signalons toutefois l'absence d'article sur la musique et les sports traditionnels.

Ces derniers ont également été omis par l'équipe du CRBC et celle de Y. Pelletier... Une 4<sup>e</sup> encyclopédie devrait leur rendre justice !

Autre originalité de poids dans cet ouvrage, la réflexion qu'ébauche Marc Gontard sur le concept de bretonité en littérature. Jusqu'alors, toutes les anthologies littéraires et l'**Histoire culturelle** comme l'**Histoire générale** considéraient comme seul critère en ce domaine l'origine géographique de l'auteur. Lesage et Ségalen sont bretons, parce que nés en Bretagne, même s'ils n'ont jamais rien écrit qui la concerne. Evoquant la littérature de langue française en Bretagne au XX<sup>e</sup> siècle, Marc Gontard rompt avec cette tradition où l'érudition l'emportait sur la recherche conceptuelle en interrogeant le « renouveau du sentiment identitaire » (p. 283) des écrivains modernes, marqué par « le renouvellement de l'esthétique romanesque traditionnelle, échappant ainsi au folklorisme de ceux qui pensent qu'être écrivain breton, c'est simplement raconter des histoires de Bretons ».

Quant aux poètes, ils oscillent entre « une poésie de la révolte dont la thématique est d'ordre socio-culturel et une poésie de la sensation (...) qui cherche dans le paysage breton une image de l'identité confrontée au mystère de l'être », entre Paol Kerneg et Angèle Vannier, par exemple.

Cette réflexion dense devrait permettre à l'avenir qu'on s'interroge avec moins de superficialité sur la notion d'écrivain breton.

Au total, voilà donc un ouvrage accessible, copieux, attrayant même si certaines participations sont obsolètes. Déplorons aussi le caractère souvent fantaisiste des dates.

Mais ce péché véniel n'oblitére pas l'intérêt que l'on porte à la benjamine (par la taille, sinon par l'âge) des encyclopédies bretonnes avec lesquelles elle supporte crânement la comparaison.

Pascal RANNOU

(1) Pour une analyse exhaustive de ces deux encyclopédies, je me permets de renvoyer à mes articles du *Peuple Breton*, n° 193 à 197 et 234 à 238.

(2) HGBB, tome II, p. 573.

Grâce aux efforts conjugués de l'inspecteur d'académie et du directeur de l'enseignement privé 150 enfants de Guidel, Sarzeau, Carnac et Pluvigner ne pourront exercer leur droit fondamental à un enseignement dans leur langue.

La référence de tous : le Président Vivre sa culture

D'autres candidats, dont le sortant, vont découvrir, le temps d'une campagne, toute la saveur de votre langue et de votre culture. On voit déjà des amorceurs sortir les coiffes et chapeaux à guides pour la grande parade. Habillez-en les enfants, ce sera plus touchant, et en piste pour le mariage ! Que de mépris ! On ne gomme pas ainsi les siècles d'écroulement, l'oeuvre lente et implacable qui, par la culture pénienne, humiliée, interdite, conduisait à la négation de l'identité de tout un peuple.

Les Socialistes se sont levés, Émile Masson le premier, pour crier leur combat pour l'homme, leur refus de l'aliénation. Pour les Socialistes, c'est blesser un peuple au plus profond de lui-même que de l'atteindre dans sa langue et sa culture. Nous proclamons le droit à la différence. Il est indigne de la France qu'elle rejette ses richesses, qu'elle soit le dernier pays d'Europe à refuser à ses composantes les droits culturels élémentaires, reconnus dans les conventions internationales qu'elle a elle-même signées. Il est indigne qu'elle ne respecte pas la parole donnée.

Et qu'est-ce que cette Charte, octroyée comme un hochet électoral, amputée de toute proposition d'intérêt, qui ne permet rien sinon le financement de l'archéologie, ou qui enferme quelques mesures timorées dans la carcan de la papéraserie et de la bureaucratie tâtilonne.

Au-delà des bonnes paroles il faut des actes.

Le temps est venu de dire qu'il appartient aux régions de décider de l'importance qu'elles donneront à leurs valeurs culturelles spécifiques. Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle. Le temps est venu de leur ouvrir grandes les portes de l'école, de la radio et de la télévision permettant leur diffusion, de leur accorder toute la place qu'elles méritent dans la vie publique.

Le socialisme milite pour le libre épanouissement des peuples. Il permettra aux Bretons l'exercice de cette liberté fondamentale qui est de vivre sa culture.

François Mitterrand Lorient le 14 mars 1981

La rentrée : Bilinguisme interdit en Morbihan



Interview A

Le PB. Vous êtes inspecteur d'académie à Vannes. Comment s'est déroulée la rentrée ?

Très bien. Il y a de plus en plus de demandes de classes bilingues.

Le PB. Comment y répondez-vous ? Vous avez annoncé deux postes à cet effet et cela avait été confirmé par le rectorat aux élus socialistes des Côtes-d'Armor et du Finistère ?

C'est exact. Je suis particulièrement fier de tenir dès cette année la moitié de mes promesses. Peuvent-ils en dire autant ?

Le PB. Il y aura donc une nouvelle filière bilingue à Guidel qui la demande depuis 2 ans, et où, au fur et à mesure des enquêtes et contre-enquêtes, le nombre des enfants inscrits est passé de 30 à 40, puis à 50 et maintenant 62 enfants ?

Il est temps de mettre un terme à ces enquêtes ! Avec un poste je ne pourrai satisfaire tout ce monde. J'ai donc nommé un instituteur très compétent pour y faire de l'initiation.

Le PB. Mais ce n'est pas de l'initiation que demandent les parents et ce sont bien deux classes bilingues qu'annonçait le secrétaire général du rectorat !

Peut-être, mais au rectorat ils ne font pas bien la différence et croyez que nous agissons en parfaite cohésion !

Le PB. Vous croyez vraiment qu'ils en sont là au rectorat ?

Oui, oui, il y a des lettres qui partent comme cela...

Le PB. Et à Sarzeau où il y a 30 enfants inscrits depuis 6 mois ?

Voyez-vous, cette école a reçu un poste de soutien en 1989, et comme le nombre d'enfants y progresse sensiblement notamment du fait des inscriptions en classes bilingues il faut y créer une 7<sup>e</sup> classe. J'ai donc demandé aux responsables de choisir 2 des 3 possibilités. Maintien du poste de soutien, création de la 7<sup>e</sup> classe et création de classes bilingues.

Le PB. Mais ces 3 choses nous rien de commun, pourquoi cet amalgame ?

Pour moi, en bon gestionnaire, je dois tenir compte de toutes les opportunités. Et puis il faut laisser mûrir les projets.

Le PB. A trop les laisser mûrir ne risque-t-on pas de les voir mourir ?

Le problème serait alors résolu, mais je connais trop la ténacité des Bretons.

Le PB. Revenons à Guidel où personne ne demande de l'initiation mais du bilinguisme !

Comprenez bien ma position. En choisissant cette solution je puis ne donner que 2/3 de poste à Guidel et le 1/3 restant à Pont-Sorff où les parents donnent eux-mêmes les cours depuis 4 ans. Admirez leur dévouement ! Il me faut tenir compte de l'ancienneté des demandes. En plus je fais ainsi d'une pierre deux coups.

Le PB. Comment se déplacera ce nouvel itinérant ? Dans le même temps vous diminuez sensiblement les crédits de déplacement !

Ceci est un autre problème. De midi à 14 h il y a moyen de faire su stop.

Interviews exclusives et à peine imaginaire de l'inspecteur d'académie et du directeur de l'enseignement privé

Le PB. Les socialistes de Guidel agissent aux parents d'aller le faire enseigner dans le département voisin à Diwan-Quimper. Que pensez-vous de cela ?

Excellent car, comme vous le savez dans ce département le Conseil général et des élus socialistes soutiennent ce genre d'écoles. N'est-ce pas eux qui vous transmettent le courrier du rectorat !

Le PB. Pourquoi ne pas leur proposer la nouvelle école Diwan de Baud ?

Attendez, je n'ai pas signé le récépissé d'ouverture. J'attends de connaître la salubrité des locaux, le nombre d'élèves, la compétence du maître, ce qui ne saurait tarder.

Le PB. Et à Brech et Lanester, comment voyez-vous la situation ?

J'ai fait le maximum pour ne pas fermer ces deux filières bilingues. Il faut avant tout assurer la continuité. J'y ai nommé deux instituteurs aux postes qui étaient vacants !

Le PB. Ces institutrices avaient été formées au stage longue durée obtenu au prix d'une longue action cet hiver. Aviez-vous soutenu cette action ?

Pas du tout. J'avais d'ailleurs déclaré à la presse pendant la grève de la faim que s'il n'y avait pas de formation c'est qu'il n'y avait ni besoins ni candidats.

Le PB. Aviez-vous des relations avec vos confrères de Corse et de Bayonne ? Il semble là-bas les choses avancent plus vite dans le domaine des langues !

Ne mélangeons pas les problèmes. Nous parlons ici pédagogie. Il ne s'agit pas de jeter de la poudre aux yeux des Bretons !

Le PB. A part cela que pensez-vous du breton ?

C'est un capital culturel important qu'il faut conserver. Croyez bien que je suis pour. Il nous faut faire tout notre possible pour enseigner cette langue et répondre aux demandes partout où elles sont avérées ! J'espère que vous me comprenez bien.

Le PB. Alors pourquoi répondez-vous toujours non ?

Ne jouons pas sur les mots. J'ai toujours dit oui. Quand, c'est un autre problème. Si ce n'est pas cette année ce sera l'an prochain et moi je ne serai sans doute plus là.

Le PB. Vous êtes le directeur de l'enseignement privé à Vannes. Comment s'est déroulée la rentrée ?

Très bien. Nous avons de plus en plus de demandes de classes bilingues.

Le PB. Comment y répondez-vous ? Vous avez écrit le 5 février aux parents de Carnac que vous « enregistriez leur demande et suiviez le dossier de prêts ».

Nous le suivons toujours de prêt mais nous n'avons pas encore rattrapé. Nous n'avons pas obtenu de poste du rectorat.

Le PB. En avez-vous demandé ?

Oui bien sûr, dès le 20 juillet !

Le PB. Le 20 juillet ? En pleine vacances ? Nous pensions que ce genre de demandes se faisait avant l'établissement de la carte scolaire !

Evidemment, mais nous n'avons pas que cela à faire. De plus, même si nous avons obtenu ce poste nous n'avons pas de maîtres formés pour le pourvoir. Alors, pourquoi se presser !

Le PB. Aviez-vous pris quelque initiative pour en former ?

Nous formons les jeunes qui nous font confiance dans toutes les matières fondamentales. Mais nous ne pouvons former des gens en breton alors que nous ne sommes pas certains d'avoir des postes pour eux par la suite.

Le PB. Et ensuite, quand vous avez des demandes de filières à Lorient, Carnac, Pluvigner, Sainte-Anne vous ne pouvez y répondre faute de maîtres !

C.O.F.D. (1), (1) Note de la rédaction du PB : C'est Quasi Foutu d'avance.

Le PB. Parmi les lecteurs du PB il y en a qui ne connaissent pas bien l'enseignement catholique.

C'est réciproque. A la direction diocésaine de l'enseignement il y a aussi des gens qui ne connaissent pas bien le PB. Sachez que nous sommes très attaché à la formation de l'homme.

Le PB. La recherche de ce noble objectif indique-t-elle que certaines matières seraient plus « Fondatrices » que d'autres, tels les maths, le français, alors que d'autres, comme l'enseignement dans la culture du pays où l'on vit, ne le « Fondatrice » pas ?

Je n'ai pas dit cela, mais comprenez-moi. Il y a ce que demandent les parents et il y a nos relations avec l'Etat qui sont toujours délicates.

Le PB. Pourtant l'enseignement de l'église concernant les minorités (Raf. Pacem in Terris) ou la dernière lettre du Pape du 8 décembre 1980 nous semblait favorable aux minorités !

Vous connaissez cela, vous ? C'est curieux, enfin ! Nous connaissons aussi l'enseignement de Rome en la matière,

Interview B

mais il faut savoir que c'est le rôle de chaque évêque de l'adopter en fonction de chaque pays.

Le PB. Cette « adaptation » peut aller jusqu'à 100 % du produit ?

Après le breton, nous n'allons pas faire des maths d'autant que je suis plutôt un littéraire. Voyez Jean-Paul II lui-même. Si ce moment il soutient plutôt les Croates n'est-ce pas parce qu'ils sont en majorité catholiques alors que les Slovènes sont plutôt orthodoxes ! Et puis le français n'est-il pas devenu une langue minoritaire en Europe !

Le PB. Revenons à nos moutons. C'est pour quand Carnac ?

Je vous promets l'ouverture l'an prochain... Si j'ai un poste et un maître.

Le PB. A trop laisser mûrir les projets ne risquent-ils pas de périr ?

Mais non, mais non, je connais la ténacité des bretons.

Le PB. Nous avons calculé que cette politique dynamique d'ouverture d'une filière tous les 2 ans vous permettrait d'atteindre la situation actuelle dans le privé de Bayonne dans 232 ans.

Ah bon ! Nous y arriverons avant ou après le public ? Voyez-vous, on ne peut tout comparer. Là-bas l'évêque, un béarnais va au stage de basque pendant des mois, il consulte souvent les militants de la cause, il relance le catholicisme en basque. Certains élus locaux disent même qu'à part les pauvres et les Basques rien ne les intéresse ! Vous voyez que les situations ne sont pas comparables !

Le PB. A part cela, que pensez-vous du breton ?

C'est un capital culturel important qu'il faut conserver. Croyez bien que je suis pour. J'espère que vous me comprenez bien !

Le PB. Alors pourquoi répondez-vous toujours non ?

Ne jouons pas sur les mots. J'ai toujours dit ni oui ni non (note de la rédaction : c'est la théorie des ni-ni...).

Si ce n'est pas cette année ce sera l'an prochain... Je ne serais peut-être plus là.

Le PB. Monsieur l'inspecteur et monsieur le directeur ne pensez-vous pas que le dynamisme de votre politique en la matière ne conduise les petits de la maternelle à l'âge du service militaire ?

Réponse commune d'une seule voix : « N'exagérons rien. Et puis vous savez bien que celui-ci aussi est en pleine réforme. Alors pourquoi ne pas y faire des classes de rattrapage bilingue. D'autant plus que le ministre actuel de l'Education nationale, après une cure d'opposition sera très probablement à l'armée à ce moment là.

Propos recueillis par Al Louarn

## Livres



### A paraître : "50 otages. Mémoire sensible" ...(50 ans après)

Dans quelques jours sortira à Nantes le livre "50 otages. Mémoire sensible", (Étienne Gasche, Éditions du Petit Véhicule), 50 ans après le drame des 50 otages fusillés le 22/10/41 à Nantes, à Châteaubriant et au Mont-Valérien, cela pour venger l'assassinat du colonel allemand Karl Holz, abattu deux jours plus tôt dans le quartier de la cathédrale St-Pierre de Nantes.

Survécu à Nantes, dans et autour de la Résistance nantaise, cet événement qui a particulièrement endeuillé la terre bretonne demeure un moment fort de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, l'une de ces tragédies dont l'écho a été international et dont la place demeure incontournable dans l'histoire du conflit. Incontestablement, au lendemain des fusillades, les Allemands ont constaté qu'ils venaient de révolter contre eux des millions de citoyens français alors qu'ils avaient pourtant laissé des dirigeants de Vichy désigner la majorité des otages. Incontestablement, également, ces fusillades ont déterminé dans les mois suivants beaucoup d'ant-nazis à rejoindre la Résistance. Et surtout, ces exécutions d'hommes différents les uns des autres (beaucoup de communistes, mais également des chrétiens, des gaullistes croyants ou athées, de jeunes résistants, mais d'autres beaucoup plus âgés, de modestes ouvriers ou employés, des maires (Concarneau...), des élus parisiens, un conseiller général de Nantes (l'avocat A. Fourmy), le directeur de l'usine L-U, un député destitué, etc) ont renforcé la cohésion des résistants et la nécessaire fraternité de ces hommes engagés dans le plus terrible des conflits.

Sur tous ces événements mais principalement sur le rôle et la place des premiers résistants, sur la terrible répression qui s'est abattue sur eux, ce livre apporte un regard nouveau, cela grâce à une longue enquête non seulement dans les documents mais également dans la mémoire des familles qui ont été endeuillées en octobre 41.

Parenthèse : les médias se relaient pour polémiquer à propos de la venue de G. Marchais lors de la commémoration du cinquantième à Châteaubriant. Certes le mouvement communiste compte suffisamment de résistants notoires pour se mettre à l'abri de tels incidents. Mais il n'est pas inutile de rappeler que bien des fusillés d'octobre 41 avaient été arrêtés par la police française et ce, dès 1940 : or, qui a installé sur son médiocre "trône" le maréchal Pétain sinon la grande majorité des parlementaires de droite et de la gauche non communiste ? C'est ce même maréchal Pétain dont les hommes de confiance ont rédigé avec les nazis, en août 41, ce fameux code des otages en application duquel les "50 otages" furent fusillés. Exploités par certains, cette basse polémique montre cependant que les conflits nés de ces sombres années ont encore des prolongements regrettables aujourd'hui. Regrettables car la mémoire des fusillés et le respect dû à ceux et celles qui les ont perdus méritent plus de dignité.

Ainsi que le livre le rappelle, les otages fusillés par les nazis sont morts le même jour pour venger le même homme mais surtout parce qu'ils étaient liés par une même cause : la Résistance. En fait, c'est au terme d'un atroce marchandage que les Allemands (sur ordre de Hitler lui-même) et les Vichystes en la personne du ministre de l'Intérieur (P. Pucheu) ont décidé d'une liste de résistants dans laquelle ils ont fait figurer les internés communistes du camp de Choisel (Châteaubriant) pour répondre aux vœux des fascistes français qui se situaient, eux, sur le terrain de la lutte contre la classe ouvrière, et aux vœux des Allemands qui luttaient, eux, contre la Résistance sous toutes ses formes, communiste ou gaulliste, armée ou idéologique. Pour la plupart, les Nantais alors fusillés avaient été maintenus en prison par la Gestapo qui savait imminente, durant l'été, la promulgation du code des otages. Cette même Gestapo qui empêchait le commissaire central de Nantes d'ouvrir dans son enquête...

Il faut bien constater que depuis la Libération, les familles idéologiques ont, chacune, isolé leur patrimoine en réalisant des commémorations séparées, l'une officielle mais désormais peu popularisée à Nantes, l'autre grandiose mais tenue par les communistes à Châteaubriant. Oubliés, au passage, ces cinq Nantais fusillés au Mont-Valérien, loin de la région nantaise, mais fusillés simplement parce que les nazis voulaient alors "punir" cette résistance nantaise si prompt et couragée dès les premiers mois de l'Occupation. Ainsi, divisant les morts et leurs familles, affaiblissant le poids de leur mémoire collective, on oublie peu à peu l'horrible machination dont ils ont tous été victimes, le jeu trouble de la Gestapo, les appressions du gouvernement de Vichy, l'agitation cupide des collabos-ces Français nazis dont la barbarie dépassait parfois celle des Hitleriens !

Réalisé à partir d'interviews inédites et de textes connus, ce livre fait la synthèse de ces terribles journées d'octobre 41, les situe dans leur contexte, donne la parole aux Francs-tireurs, aux anciens internés, aux familles, etc, et il s'interroge également sur le rôle et la place de chacun, enquêtant sur ce qui demeure à la fois un crime et une machination mais aussi sur la douleur des familles, leurs larmes et leur révolte.

### Un cahier sur Villiers de l'Isle-Adam



Villiers de l'Isle-Adam

Les cahiers de l'imaginaire (l'Ardras, 35 890 Laitié) consacrent leur numéro 30 (40 F + port) à l'écrivain breton, deux ans après le centenaire de sa mort, à Paris et dans la misère.

Le gros morceau (36 pages) est constitué d'une intéressante contribution de Pascal Rannou sur la Bretagne dans les textes de Villiers. En dehors de fait qu'il vécut en Bretagne de sa naissance en 1838 à Saint-Briac, à 1859 année de son départ pour Paris, avec des retours réguliers et fréquents jusqu'en 1870, on peut se demander avec Pascal Rannou en quoi Villiers est un auteur breton. Sa Bretagne est celle des hobereaux vaincus par la révolution, plus proche de Châteaubriant que de Balzac et Hugo pour sa vision de la Bretagne. Un décor, des personnages, des noms de lieu assez nombreux, un cadre d'action évoquant la Bretagne. Ce sont ces marques qu'étudie Pascal Rannou, nous donnant envie d'en lire plus. D. Comperre compare le regard sur le monde de J. Verne et de Villiers. Surprise ! Il y a beaucoup d'analogies, une même critique d'un certain progrès, et des différences de fond. Puis on découvre une nouvelle de 3 pages, à s'y méprendre, analysée ensuite savamment par Suzanne Allaire. Yannick Lemaire analyse le rôle du groupe dans les « contes cruels ». Le tout est bien présenté, bien illustré, agréable à lire et pour les enseignants, c'est un outil bien pratique.

J.J.M.

## SELAOÛIT



### Stivell, enfin !

Avant toute chose, Selaoût doit se faire l'écho d'un appel au secours : celui des artistes intermittents, dont le statut se trouve aujourd'hui menacé. Un SOS qui ne peut pas vous laisser indifférents, vous les accros des sonioù et gwerzioù mod-kozh ou revus et corrigés par la fee électricité. Les artistes en colère vous donnent rendez-vous page 10.

ZAP - Musique Piétonne : Il y a déjà un bout de temps que j'aurais dû vous brancher sur ZAP, mais l'actualité musicale bretonne galopante me fait prendre du retard... Mille excuses, mais, n'est-ce pas, mieux vaut tard que jamais... ZAP donc.

"Mes caïsses" pour reprendre leur interrogation existentielle. Le sous-titre, "Musique Piétonne", vous mettra peut-être sur la voie. C'est qu'il s'agit bien de musique et non de bande dessinée. ZAP ? Cinq musiciens réunis dans l'esprit des grandes fanfares déjantées, Uranus Bruyant ou l'Hilare Carhannaise, à laquelle ont d'ailleurs appartenu plusieurs d'entre eux. Ils vous offrent "Prise de Becs", le premier disque compact de musique de rues et, avec lui, "des valises souples, des chachas chatouilles, des gavottes cubistes, des bourrées épiloptiques (et non l'inverse...) et bien d'autres choses encore." Dixit la pochette... Leur objectif premier ? "Être aussi beaux à voir qu'à entendre". Jean-Louis Le Vallegant, l'ancien talabardier de Dioulaud Ar Menez et ses amis soignent donc particulièrement leur présentation. Leurs costumes de scène ou plutôt de rues font de l'effet. Leur musique aussi qui rappelle d'autres expériences comme celles menées dans le genre "jazz ethnique" (?) par François Tusques et son Intercommunal Free Dance Music Orchestra (1).

François Tusques justement qui, avec quelques autres — Didier Squiban et Gilles Beauvir pour les arrangements, Jacques Pellen à la guitare basse, Dominique Molard à la batterie écossaise — a participé au disque de ZAP en composant à partir d'un thème breton l'un des meilleurs titres, "Gavottes de Lannuzon". Croyez-moi, ZAP



donne envie de bouger : qui dit ZAP dit fourmis garanties dans les jambes.

L'ECHO : "Entre terre et mer" (CD 835, Diffusion Breizh).

Changement de cap : l'Echo des Luttes devient donc l'Echo et ajoute à son répertoire traditionnellement gallo, des chansons de marins collectées principalement en Loire-Atlantique. D'où le titre de ce nouvel et second album du groupe, "Entre terre et mer", publié avec le soutien de l'Institut culturel de Bretagne et de plusieurs associations et diffusé par la Coop Breizh.

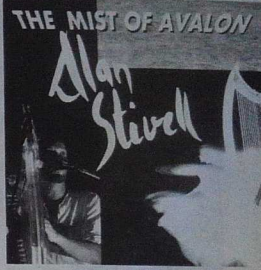
L'équipage n'a pas été modifié : Michel Aumont, également pilier du Quintet Clarinettes, à la clarinette, Roland Brou au chant, Frédéric Lambrière à l'accordéon diatonique, Pierrick Lemou au violon et au chant et Thierry Moreau à la veuze et au violoncelle, répondent toujours présents. Une stabilité plutôt rare dans les milieux du trad breton et qui mérite d'être soulignée... Une stabilité qui porte ses fruits : le groupe, en vieillissant, s'est bonifié. Il a acquis sérénité musicale et homogénéité. Les arrangements sont soignés, à la fois sobres et subtils. À signaler également la qualité de l'enregistrement et l'introuvable que s'offre le groupe avec "Inceste", une chanson tragique collectée du côté de Ligné, entre Nantes et Châteaubriant, ma préférée... Au total, un travail fin, léché, propre quoi !

ALAN STIVELL : "The Mist of Avalon" (Dreyfus, distribution Polygram, 191 010-2 PY 900).

J'avais perdu l'habitude de vous annoncer régulièrement la sortie du nouveau disque d'Alan Stivell. Et bien j'avais tort car cette fois-ci, il est là et bien là ! La preuve ? Je le liens, enfin, entre mes doigts et je m'apprête à vous en causer... Certes, il ne correspond peut-être pas exactement à ce que l'on attendait. En particulier, vous n'y entendez pas la voix, annoncée ici même, de Kate Bush, les longues négociations — si longues qu'elles ont retardé la sortie du disque — entre ses avocats et Alan n'ayant pas abouti.

De sorides questions de droits n'ont donc pas permis à la Babouche de renvoyer l'ascenseur. Alan ayant même dû réenregistrer plusieurs morceaux de son disque. Quelle importance ? Cela n'empêche pas le Stivell 91 d'être d'un excellent cru.

Avec ce nouveau disque, qui doit être le seizième sans compter les compilés, nous pouvons même affirmer que nous retrouvons le Stivell des grands jours, celui de



"Chemin de Terre", de "Mojenn" ou de la "Symphonie Celtique".

"The Mist of Avalon" — le titre vous a peut-être mis la puce à l'oreille — nous entraîne sur les traces du Roi Arthur et de ses compagnons de la Table Ronde. Alan rend d'ailleurs hommage à Marion Zimmer Bradley dont les livres, "Les Dames du Lac" et "Les Brumes d'Avalon" (2) revisitent le monde étrange et merveilleux de la légende arthurienne. A son tour, Stivell réécrit le mythe et nous fait rencontrer Arthur et son inséparable Excalibur, Guenièvre, Morgane et la fée Viviane. Avec lui nous découvrons sous un jour nouveau Camelot, le château du roi ou le Val sans Retour, dans les profondeurs de Brocéliande.

Alan poursuit, aux côtés du peuple breton, sa quête spirituelle et musicale, vers "l'Unité de Keltia", le grand rêve d'Arthur enfin réalisé, la cité de la Paix (F. Lalanne).

Si musique est plus que jamais bâtie sur ce rock celtique mélodique dont Alan, seul, semble avoir le secret. Parfois très rock — "Le Chant de Taliessin", "An Avdoz" — parfois plus mélodique, mais celtique, toujours. Son ambition demeure : créer une musique bretonne universelle. Disons tout net qu'il y est parvenu.

Alan Stivell a su s'entourer pour cet enregistrement d'une foule de musiciens de valeur. Lui-même joue, avec un égal bonheur, de la flûte irlandaise, de la cornemuse et de la bombarde, sans oublier bien sûr sa harpe éoléciantia. Polly Bolton remplace donc Kate Bush mais nous ne devons pas le regretter : sa voix, si j'ose dire, emporte le morceau, par exemple sur "La Dame du Lac", l'un des plus beaux titres, selon moi, avec "Owen". Signalons aussi la présence des enfants de Diwan Sant-Brieg pour les chœurs du "Val sans Retour", et précisons que Stivell chante soit en anglais, soit en breton, avec deux exceptions, un texte en français "Strik ar Graal" et un autre en ancien gallois, "Le Chant de Taliessin".

Pour être serez-vous désorientés à la première écoute. Insistez, vous ne le regretterez pas. Un grand Stivell !

Pierre MORVAN

(1) "Après la Marée noire, Vers une musique bretonne nouvelle". Le Chant du Monde 1979.  
(2) Livre de Poche n°6429 et 6430.

**Mesk-ha-Mesk**



**Nevez !**

Stlakadegoù ponner karnioù ar c'hezeg war an dachenn-empagn. Sevel a ra ar sonerezh, tonius ha setu paked ar seladour e kreizig-kreiz troioù-kaer Fan-fig Bugel, deskard war ar brezhoneg, grit evlantañ, it da-heul o zamm plane-denn, gwec'h fentus, gwec'h fronus, d'ar vorzhenneg, d'al lapin, d'ar matto-lod yaouank, d'ar bisig kollet ha war an dro, hep gouzout deoc'h, kement a biljadur ho po ganto, e teskoec'h gerioù, triennioù brezhonek.

4 c'hasedig, 8 istor e brezhoneg evit ar vugale hag an holl re a zesk brezhoneg. Kinnig a ra deoc'h « Bemdez », kevredigezh nevez eus Kemper, kaout plijadur o seladurioù brav kontet e brezhoneg flour gant brezhonegerien a-vihanik.

Per Jakez Hélias, Yann-Fanch Kemener, Rami Dérien, Patrig Ewen, Mona Jaouen, Jean-Luc Roudaut, Loeiz Guillamot ha reoù all ouzhpenn o deus prestat o mouezh, hag a zo bet mesket gant tonioù ha trouzioù evit ma vije ken plijus ha kentelus ar c'hontadennoù, hengounel pe vodernoc'h, dibabet evit o zalvoudigezh pedagogel.

Deskin brezhoneg, ya, met kaout plijadur dreist holl o seladur hag adseladurioù istorioù kaer. Da werzhan dre lizher hepken.

Sten CHARONNEAU  
Christine HERANVAL

**Samedi 12 octobre, Nantes  
Taverne celtique**

La fête authentique que l'on partage entre ami(e)s, dans une atmosphère conviviale, c'est ce que nous vous invitons à retrouver dans le cadre de la Maison de quartier de Doulon (1 rue Basse Chénais), près du lycée de la Colinière). Un repas pris en commun vous sera proposé dès 19 h 30, suivant vos goûts et vos appétits, soupe de poissons, plats chauds, assiette charcutière, pâtisseries. Pendant le repas, animation musicale : l'Irlande avec les huit musiciens du groupe « Fox Hutter's Ceilidh Band ». Pour que la fête soit complète, l'initiative de participer à l'animation sera libre. Alors n'hésitez pas, apportez vos instruments, vos chansons, vos histoires.

Ensuite « Ster Liger », par des arrangements simples et des compositions mettant en valeur l'aspect mélodique, vous donnera plaisir à danser. Le trio Huguel-Pinour-Leroux mènera également la danse ! Repas et fest-noz, 70 F, fest-noz seul, 35 F. Réservation pour la restauration : La Boutique d'horlogerie, 19 rue des Hauts Pavés, Nantes, tél. 40 89 20 26.

**Le breton  
par correspondance**

Depuis plus de cinquante ans, l'association Skol Ober organise des cours de breton par correspondance durant toute l'année civile.

Une entière liberté est laissée à l'élève tant en ce qui concerne le choix de la méthode qu'il utilisera, qu'en ce qui concerne le rythme de travail.

Son professeur sera pour lui de bon conseil quelles que soient les questions que l'élève sera amené à lui poser.

L'association Skol Ober se propose de faire parvenir à l'élève les manuels dont il aura besoin ainsi que les dictionnaires et autres grammaires qu'il lui faudra étudier.

Skol Ober assure également des cours d'irlandais, de gallois, d'espéranto et d'histoire de Bretagne. Ces cours sont dispensés en breton.

Pour plus de renseignements écrire à Skol Ober, Gwarem Leurvaen, Plufur, 22310 Plestin-les-Grèves.

**Le 31 octobre  
à Plouézec :  
15<sup>e</sup> fest-noz  
de la Toussaint**

Le quinzième (eh oui, déjà...) fest-noz de la Toussaint, qu'organise chaque année la section UDB de Paimpol, aura lieu le jeudi 31 octobre, à la salle des fêtes de Plouézec.

A l'affiche, ceux que l'on ne présente plus, les Frères Morvan. Et aussi les sonneurs Péron et Morvan, les dynamiques Chantous D'Loudia...

Et encore un nouveau groupe, les Retrait de permis. Nouveau, mais costaud, puisque créé au printemps dernier, il a déjà eu le temps de remporter le concours du Festival Plinn de Bourbriac, dans la catégorie « groupes musicaux », au mois d'août dernier.

Du plaisir il y aura...

**Fest-noz  
à Plouézec (bis)**

Le 12 octobre prochain, toujours à la salle des fêtes de Plouézec, Skol Diwan Pempoull organise un grand fest-noz, animé notamment par le groupe gallo « Les Brumans » et par Ar Re Yaouank, la formation qui monte...

**Péderneç : Fest-noz**

5 octobre 1991, fest-noz gant : Retrait de permis, Strobinell, ha Marchand-Kemener.

Aozet gant : kuzul skolaell skol Diwan Lannuon.

**BREST :  
Cours hebdomadaires  
et stages**

**au Centre breton d'art populaire**

Comme tous les ans, le Centre breton d'art populaire propose des cours hebdomadaires - éveil musical pour les enfants de 5 à 12 ans, chorale pour enfants de 8 à 12 ans, bombarde, cornemuse, flûte irlandaise, flûte traversière en bois, guitare, violon, accordéon diatonique, percussions, binou-koz, harpe celtique, danse traditionnelle, écriture musicale. Il sera également proposé des stages et journées d'études musicales.

**Stages d'octobre :**

Dartses du Pays de Pontivy avec Marie-Hélène Conan, samedi 19 octobre, de 14 à 18 h.

- Kan ha diskann avec Erwan Tanguy, dimanche 20 octobre, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.



**Le Calendrier  
1992  
est disponible !**

**1992**



GENEVÈ	CHYPRE	BIELORUSSIE	ARMÉNIE	ALBANIE	BALEARES	BEZOUK	BOULGARIE	ESTONIE	ESPAGNE	IRLANDE	ITALIE	GRÈCE	PORTUGAL	FRANCE	ALLEMAGNE	ROYAUME-UNI	ESPAGNE	ITALIE	GRÈCE	PORTUGAL	FRANCE	ALLEMAGNE	ROYAUME-UNI	ESPAGNE	ITALIE	GRÈCE	PORTUGAL	FRANCE	ALLEMAGNE	ROYAUME-UNI
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

**Réservez votre  
samedi 9 novembre  
prochain  
9 h 30 - 18 h 30**

**Colloque international  
DEMAIN L'EUROPE  
quels choix pour  
les Bretons**

Des spécialistes, des responsables, des hommes politiques viendront présenter ce que d'autres en Europe ont créé et les pouvoirs dont d'autres peuples d'Europe disposent, dans les domaines politiques, économiques, sociaux et culturels.

Chaque intervention sera suivie d'un échange avec l'auditoire. Une synthèse sera faite en fin de journée

**DES EXEMPLES  
POUR LA BRETAGNE**

**Centre International  
des Congrès Neptune  
NANTES**

**Au programme :**

- 1) Le statut d'autonomie de la Catalogne par Héribert Barrera, député européen.
- 2) L'organisation du système éducatif en Belgique et les compétences de la communauté flamande en matière d'éducation par Chris Vandembroeke, vice-président de la Volksunie.
- 3) Sianel Pedwar Cymru (S4C), chaîne de télévision en gallois par une représentante de la chaîne.
- 4) La proclamation de la souveraineté et de l'indépendance de la Slovénie.
- 5) Le fonctionnement de la société Herrikoa et son rôle dans la création et la gestion d'entreprises au pays Basque (nord) par M. Thicoipe, président de la S.A. Herrikoa (réponse attendue).
- 6) Le Sindicatu Di I Travagliadori Corsi (syndicat des travailleurs Corses) par Antoine Verdi, responsable des affaires extérieures du STC.

## Pin's

Certains y voient une mode idiote, d'autres - mais ce n'est pas forcément contradictoire - un moyen astucieux de gagner de l'argent.

Mais il y a pin's et pin's...

Celui de l'UDB, tout frais, tout chaud et indispensable... On peut le commander à UDB, centre Dunant, 22500 Paimpol (25 F + 10 F de frais d'envoi).

A signaler également celui de Skol An Emsav, (« Breizh, ur bobl »), à commander à SAE, 8 str Hoche, 35000 Roazhon (20 F + frais d'envoi). Ils sont tous les deux très beaux !



On y voit la colombe de l'UDB et, en graphie très discrète, le sigle UDB.

**NOUVEAUTÉS :** Outre les problèmes écologiques bretons (37,50 F), toujours d'actualité, « La puissance soviétique et la mer », par une équipe de spécialistes des questions maritimes (110 F), et « Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer », par deux des mêmes spécialistes (97,60 F franco) ou comment faire fonctionner un arc atlantique centré sur Nantes.

## Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- Nouveauté : « Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer », 97,60 F franco.
- L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- F. Morvanou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- P. Romus, « L'Europe régionale », 82,50 F
- F. Péru : « Bugel ar C'hoat », 40 F franco.
- A. Guillerm (etc.) : « La puissance soviétique et la mer », 110 F franco.
- Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (nouveauté).
- « La Bretagne et les problèmes écologiques », 37,50 F franco.
- « Madeleine » - Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.
- A. Guillerm, « Le défi celtique », 87 F franco.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du « Peuple Breton », BP 301, 22304 Lannion C. 22)